



Groupe interparlementaire d'amitié  
France – Vanuatu – Iles du Pacifique

Regards sur l'Océanie

Compte rendu  
du déplacement effectué par une délégation du groupe  
à Guam, aux États fédérés de Micronésie et aux Iles Marshall  
du 17 au 25 septembre 2010

---

Actes du Colloque « Océanie : Continent invisible »,  
du 14 décembre 2010

---

N° GA 96 - Mai 2011



## SOMMAIRE

	Pages
<b>I. DÉPLACEMENT EN MICRONÉSIE</b> .....	11
A. GUAM.....	13
1. <i>Une île très américanisée</i> .....	15
2. <i>Des problématiques océaniques</i> .....	16
a) Le risque d'un « tsunami » économique .....	16
b) Le réveil des revendications autochtones .....	18
B. LES ETATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE.....	21
1. <i>Un modèle institutionnel original</i> .....	23
2. <i>Les défis du développement</i> .....	25
a) Une économie très dépendante.....	25
b) La recherche d'une plus grande ouverture internationale .....	29
C. LES ILES MARSHALL .....	31
1. <i>Un Etat vulnérable</i> .....	33
2. <i>Des inquiétudes perceptibles</i> .....	34
a) Une « épée de Damoclès » budgétaire.....	34
b) Des liens bilatéraux à consolider.....	35
<b>CONCLUSION</b> .....	37
<b>II. COLLOQUE : « OCÉANIE, CONTINENT INVISIBLE ? »</b> .....	41
A. PROGRAMME DU COLLOQUE « OCÉANIE, CONTINENT INVISIBLE ? » (14 DÉCEMBRE 2010) .....	41
B. PREMIÈRE TABLE RONDE : L'OCÉANIE, UN CONTINENT MÉCONNU .....	43
C. DEUXIÈME TABLE RONDE : L'OCÉANIE, LE DÉFI DES IMAGES.....	67
<b>ANNEXES</b> .....	78
1. <i>Calendrier des activités du groupe interparlementaire 2010</i> .....	79
2. <i>Programme de la mission en Micronésie (17 - 25 septembre 2010)</i> .....	80
3. <i>Introduction à l'exposition sur la Papouasie - Nouvelle - Guinée</i> .....	83
4. <i>Le Festival International du Film documentaire Océanien (FIFO) de 2010</i> .....	84



## INTRODUCTION

Le Sénat compte actuellement **82 groupes interparlementaires d'amitié**<sup>1</sup> (dont 18 groupes régionaux) liant la haute Assemblée aux institutions politiques et parlementaires de 194 États ou entités<sup>2</sup>.

Ces groupes sont les **instruments privilégiés de la coopération bilatérale entre les Parlements du monde et des acteurs prépondérants de la diplomatie parlementaire de notre pays.**

Les missions qu'ils effectuent visent à mieux connaître (et faire connaître) la situation des pays situés dans leur champ de compétence. Elles contribuent également à développer les échanges en matière économique, commerciale et culturelle.

Le groupe interparlementaire d'amitié France-Vanuatu-Iles du Pacifique, qui réunit trente-neuf Sénateurs très impliqués dans le rayonnement de la France dans cette partie du monde, y apporte sa contribution chaque année à travers ses nombreuses activités.

Les Sénateurs appartenant à ce groupe sont : M. Bertrand AUBAN (Haute-Garonne), M. Michel BÉCOT (Deux-Sèvres), Mme Nicole BONNEFOY (Charente), Mme Bernadette BOURZAI (Corrèze), Mme Brigitte BOUT (Pas-de-Calais), Secrétaire, M. Auguste CAZALET (Pyrénées-Atlantiques), M. Christian COINTAT (Français établis hors de France), M. Gérard CORNU (Eure-et-Loir), M. Jean-Pierre DEMERLIAT (Haute-Vienne), Président, M. Claude DOMEIZEL (Alpes-de-Haute-Provence), M. Michel DOUBLET (Charente-Maritime), M. Alain FAUCONNIER (Aveyron), M. Jean FAURE (Isère), M. Jean-Luc FICHET (Finistère), M. Jean-Claude FRÉCON (Loire), Mme Gisèle GAUTIER (Loire-Atlantique), Vice-Présidente, M. Michel GUERRY (Français établis hors de France), Trésorier, M. Claude JEANNEROT (Doubs), M. Jean-Marc JUILHARD (Puy-de-Dôme), M. Robert LAUFOAULU (Wallis et Futuna), Président délégué (Fidji), M. Daniel LAURENT (Charente-Maritime), Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT (Gard), M. Jacques LEGENDRE (Nord), Vice-Président, M. Simon LOUECKHOTE (Nouvelle-Calédonie), Président délégué (Vanuatu), M. Pierre MARTIN (Somme), Secrétaire, M. Jacques MÉZARD (Cantal), Mme Catherine MORIN-DESAILLY (Seine-Maritime), Mme Renée NICOUX (Creuse), Mme Jacqueline PANIS (Meurthe-et-Moselle), Secrétaire, Mme Monique PAPON (Loire-Atlantique), Vice-Présidente, M. Jean-Marc PASTOR (Tarn), Vice-Président, M. François PILLET (Cher), M. Bernard PIRAS (Drôme), Secrétaire, Mme Catherine PROCACCIA (Val-de-

---

<sup>1</sup> Y compris les groupes d'information internationale.

<sup>2</sup> Comme le Tibet ou la Palestine.

Marne), Présidente déléguée (Papouasie-Nouvelle Guinée), M. Daniel RAOUL (Maine-et-Loire), M. René-Pierre SIGNÉ (Nièvre), Mme Odette TERRADE (Val-de-Marne), M. François TRUCY (Var), Vice-Président, M. Richard TUHEIAVA (Polynésie Française), Secrétaire.

Le groupe interparlementaire d'amitié France-Vanuatu-Iles du Pacifique couvre la zone géographique suivante : Iles Cook, Iles Fidji, Kiribati, Mariannes du Nord, Iles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Iles Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle Guinée, Pitcairn, Iles Salomon, Samoa occidentales, Tokelau, Tonga et Tuvalu.

**En 2010, les activités du groupe interparlementaire d'amitié se sont articulées autour de trois axes principaux.**

*1. Accueil et entretiens avec des personnalités impliquées dans la zone Pacifique*

Le groupe a accueilli au Sénat, tout au long de l'année, diverses personnalités afin d'échanger des informations sur la région (*annexe 1*) :

- Petit déjeuner en l'honneur de M. Nicolas Garnier, anthropologue en Papouasie-Nouvelle-Guinée ;
- Entretien avec des représentants du Ministère des Affaires étrangères et M. Andreas Westminster, chargé d'affaires pour les Iles Salomon ;
- Petit déjeuner en l'honneur de M. Fred Sevele, Premier ministre du royaume de Tonga en présence de M. Michel Monnier, Ambassadeur de France aux Îles Fidji et de M. Michel Djokovic, sous directeur du Ministère des Affaires étrangères pour l'Océanie ;
- Petit déjeuner en l'honneur de M. Hadelin de la Tour du Pin, Secrétaire permanent pour le Pacifique.

Grâce à ces rencontres notamment, le groupe s'est tenu régulièrement informé des nombreux sujets d'actualité concernant la région, qu'il s'agisse de l'évolution de l'intégration de nos trois collectivités territoriales du Pacifique dans leur environnement régional ou de la situation internationale des Iles Fidji.

*2. Mission à Guam, aux États fédérés de Micronésie et aux Iles Marshall*

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié s'est rendue, du 17 au 25 septembre 2010, successivement à Guam, aux États fédérés de Micronésie (EFM) et aux Iles Marshall.

Cette délégation, conduite par son Président, **M. Jean-Pierre Demerliat**, sénateur de la Haute-Vienne, était également composée de **Mme Catherine Procaccia**, sénatrice du Val de Marne, **Mme Nicole Bonnefoy**, sénatrice de la Charente, **M. Robert Laufoaulu**, sénateur de Wallis-et-Futuna et de **M. Richard Tuheiava**, sénateur de la Polynésie française.

Cette première visite de parlementaires français dans cette région qu'on appelle la Micronésie a fait l'objet d'un accueil exceptionnel de la part des autorités gouvernementales et parlementaires locales. Elle a été considérée comme un signal très positif pour le développement de futurs partenariats.

Lors d'une assemblée générale du groupe, la délégation a rendu compte de ce déplacement devant les autres membres, en soulignant en particulier les points suivants :

#### Une région stratégique entre Asie et Amérique

- Les Etats de la région sont très liés, voire dépendants des Etats-Unis : l'héritage de la dernière guerre mondiale est encore très présent ; les EFM qui bénéficient du « Compact of Free Association » (70 % du budget d'Etat) comme les Iles Marshall également dépendent quasi exclusivement des importations ;
- La présence asiatique, chinoise (Pékin et Taipei) comme japonaise, est très visible et se renforce humainement, économiquement (tourisme) et financièrement.

#### De réelles opportunités pour la France

- Ces Etats ont manifesté leur vif intérêt pour un renforcement des relations bilatérales et comptent sur l'appui de la France pour leurs questions prioritaires : l'impact du changement climatique, la biodiversité, le contrôle des zones de pêche, ainsi que la préservation du patrimoine culturel et environnemental ;
- Concrètement et dès à présent, des projets culturels très intéressants sont à l'étude en particulier dans les EFM (à Pohnpei et à Yap, avec la création d'un Musée des arts vivants) et la poursuite des projets engagés sur les énergies renouvelables est sollicitée. Le rôle du Fonds Pacifique sera déterminant.

#### L'importance pour le groupe d'amitié de maintenir des liens étroits

- Ceci suppose un suivi dans la durée : un Sénateur a ainsi été chargé du suivi des actions dans la région (R. Tuheiava), des questions d'actualité ou au gouvernement concernant la région seront initiées (R.Laufoaulu). Les missions sur place doivent permettre de relayer les préoccupations des autorités locales auprès des instances françaises et européennes. La présence de Sénateurs des collectivités françaises du Pacifique concourt à élargir les problématiques communes.

- En 2011, la perspective de l'année des outre-mer, les grands événements de la région (Jeux du Pacifique en Nouvelle-Calédonie, Coupe du monde de rugby, restitution des têtes maories à la Nouvelle-Zélande) permettent d'envisager un regain d'actualité auquel le groupe interparlementaire apportera, autant que possible, sa contribution.

### 3. Colloque « Océanie, continent invisible ? »

Pour la première fois également, le groupe interparlementaire **France-Vanuatu-Iles du Pacifique** a organisé, en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères et son nouveau Secrétaire permanent pour le Pacifique, M. Hadelin de la Tour du Pin, le 14 décembre 2010, au Sénat, un colloque destiné à mettre en débat une citation de JMG Le Clezio sur l'**Océanie, le continent invisible**.

Ce colloque est né de la rencontre avec deux personnalités éminentes : **M. Wallès Kotra**, directeur délégué de France O et **M. Nicolas Garnier**<sup>1</sup>, anthropologue.

Ce colloque était placé sous le parrainage des trois Sénateurs représentants des collectivités du Pacifique : **M. Simon Loueckhote**, Sénateur de Nouvelle Calédonie, Président délégué du groupe interparlementaire pour le Vanuatu, **M. Robert Laufaoulu**, Sénateur de Wallis-et-Futuna, Président délégué du groupe interparlementaire pour Fidji, et **M. Richard Tuheiava**, Sénateur de la Polynésie française.

Les quelque 150 participants ont pu débattre avec les Sénateurs présents ainsi qu'avec d'éminents spécialistes du monde de la recherche et des médias. Les intervenants à ce colloque ont rappelé que l'année 2011 était, en France, l'année des outre-mer et qu'une telle manifestation mobilisait fortement les populations des territoires concernés. Cet événement a été également l'occasion d'inaugurer, dans la galerie Sud du Palais du Luxembourg, une exposition de photographies réalisées par M. Nicolas Garnier.

Le groupe interparlementaire ne doute pas que cette « première » aura des suites et que d'autres rendez-vous viendront demain conforter ce nouvel espace de dialogue pour les passionnés d'Océanie.

---

<sup>1</sup> *M. Nicolas Garnier enseigne depuis 2003 à l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il vient d'y mettre en place un département d'anthropologie visuelle. Il a organisé plus d'une vingtaine d'expositions consacrées à des artistes contemporains de Papouasie-Nouvelle-Guinée et a été responsable de l'Alliance française. Il a beaucoup travaillé aussi chez les Chambri de Papouasie-Nouvelle-Guinée, population dont il a mis en évidence un certain nombre d'aspects de leur vie sociale qui avaient été négligés jusqu'alors. Une partie de ces dessins a été publiée en 2000 chez Hazan (Carnets de Papouasie).*



Le présent rapport se compose donc de deux parties.

La première rend compte du déplacement susmentionné en Micronésie du 17 au 25 septembre 2010.

La seconde retranscrit les actes du Colloque « Océanie, continent invisible ? » organisé au Sénat le 14 décembre 2010. Ces derniers reflètent la richesse des débats qui ont eu lieu et sont une incitation à la redécouverte de ce continent à part, si méconnu, où se jouent pourtant d'immenses enjeux économiques, environnementaux, sociaux et humains.



## I. DÉPLACEMENT EN MICRONÉSIE

On a coutume depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle de diviser le Pacifique Sud, dénommé aussi Océanie, en trois grands ensembles<sup>1</sup> culturels plus ou moins distincts :

- **la Mélanésie** (« îles noires », 540 000 km<sup>2</sup> émergés pour 8,1 M hab.) : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Vanuatu, Îles Salomon, Nouvelle-Calédonie ;

- **la Polynésie** (« îles nombreuses », 8 200 km<sup>2</sup> émergés pour 0,6 M hab.) : Îles Cook, Niue, Samoa, Samoa américaines Tokelau, Tonga, Tuvalu, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Pitcairn ;

- **la Micronésie** (« îles petites », 3 000 km<sup>2</sup> émergés pour 0,5 M hab.) : États Fédérés de Micronésie, Îles Marshall, Kiribati, Nauru, Palau, Guam et Fédération des Mariannes du Nord.

La Micronésie est sans conteste la plus méconnue des trois aires surtout vue d'Europe. Son intérêt est pourtant à l'échelle de la superficie maritime couverte (*carte ci-jointe*).

Surtout, elle comporte une grande diversité de statuts, ce qui offre un aperçu des variantes institutionnelles pouvant lier une grande puissance à de petits territoires qui entretiennent des liens d'histoire et d'intérêts en commun.

La Micronésie compte ainsi :

- des territoires sous tutelle américaine : Guam (territoire américain non incorporé - *United States unincorporated territory*), Mariannes du Nord (union politique avec les Etats Unis - *Commonwealth in political union with the United States*) ;

- des Etats en libre association avec les Etats-Unis: les îles Marshall et les États fédérés de Micronésie ;

- des micro-États souverains : Kiribati, Palau (Palaos) et Nauru.

L'histoire de ces îles comporte bien des points communs. Découvertes par les Européens dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, elles ont généralement connu ensuite la domination espagnole ou allemande, puis au XX<sup>ème</sup> siècle, japonaise puis américaine.

---

<sup>1</sup> La distinction remonte à Dumont d'Urville et est devenue courante, même si elle reflète les préjugés de son époque, comme le souligne Serge Tchekézoff dans son ouvrage « Polynésie / Mélanésie - L'invention française des "races" et des régions de l'Océanie (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) » éd. Vent des îles (2009).

Après la fin de la seconde guerre mondiale, les Nations Unies firent des États-Unis la puissance chargée d'administrer ces îles qui furent dénommées dès lors « les territoires sous tutelle du Pacifique ».

Dans les années 60, sous la pression des Nations Unies, les États-Unis mirent en place ce qu'on a appelé le **Congrès de la Micronésie**. Il fait suite au conseil consultatif des districts administratifs de Palau, Yap, des Mariannes, de Chuuk, de Pohnpei et des Marshall annoncé dès 1949 mais réellement mis en place en 1956. C'est ce conseil qui proposa en 1964 la création de ce Congrès de Micronésie qui fut réuni pour la première fois le 12 juillet 1965.

En 1969, une résolution de ce Congrès recommanda que les territoires sous tutelle soit deviennent indépendants, soit évoluent vers des Etats autonomes librement associés aux États-Unis ou optent pour un statut de « Commonwealth ».

Puis en 1975, le Congrès convoqua une Convention constitutionnelle à laquelle participèrent 60 dirigeants élus et traditionnels. Cette Convention rédigea un projet de Constitution pour l'ensemble des îles.

Brusquement en avril 1978, les îles Mariannes du Nord décident de se séparer en choisissant des liens resserrés avec les Etats-Unis.

Le 12 juillet 1978, quatre des six districts administrés restants ratifient néanmoins le projet de Constitution préparé par la Convention. Au même moment, les représentants des six districts négocient un accord-cadre de libre-association avec les États-Unis.

A la suite des résultats d'un référendum organisé en septembre 1978, le projet de Constitution est rejeté par les Palaos (Palau) et les Marshall tandis que les quatre autres districts le ratifient.

Le 10 mai 1979, les quatre districts des territoires sous tutelle (Yap, Chuk, Pohnpei et Kosrae) obtiennent l'autonomie interne et ratifient une nouvelle constitution pour devenir les États fédérés de Micronésie. Le 11 mai 1979, le premier président et le premier vice-président des EFM sont élus par le Congrès.

Les nouveaux États fédérés de Micronésie finirent par signer en 1982 avec les États-Unis un accord-cadre de libre-association (« *Compact of free association*») qui entra en vigueur le 3 novembre 1986.

**Cette diversité institutionnelle au regard du lien, plus ou moins étroit, avec les Etats-Unis, l'ancienne puissance tutélaire, entre les différentes îles de l'aire micronésienne reste l'une des originalités fortes de cette région.**

## A. GUAM

L'île de Guam est le passage obligé pour qui veut se rendre aux Etats fédérés de Micronésie.

L'île fait partie géographiquement de l'archipel des Mariannes dans le nord-ouest du Pacifique-Sud. Elle se trouve à 6.150 km à l'ouest de Honolulu, à 2.500 km au sud de Tokyo et à 2.400 km à l'est de Manille. Elle ne dispose que d'une superficie de 549 km et sa population compte à peine 180.000 habitants.

Approximativement équidistante de la Chine, du Japon, des Philippines et de la Nouvelle Guinée, elle bénéficie d'une position stratégique unique dans le Pacifique.

Découverte en 1521 par les navigateurs portugais, Guam est cédée aux États-Unis par le traité de Paris du 10 décembre 1898, après la guerre hispano-américaine. Pendant la seconde guerre mondiale, en décembre 1941, l'île est occupée par les Japonais puis est reprise par les *Marines* trois ans plus tard. Elle reste l'une des principales bases aéronavales américaines du Pacifique occidental.

### Données générales sur Guam

Statut :	Territoire non-incorporé
Superficie :	549 km <sup>2</sup>
Capitale :	Agana
Population :	178 000 habitants (estimation 2009)
Répartition de la population :	Chamorro 37 % d'origine malaise, Philippins 26 %, Originaires d'autres îles du Pacifique 11 % , Coréens , Chinois Japonais. Plusieurs milliers de militaires américains séjournent sur l'île
Villes principales :	Dededo, Tamuning, Talofofo, Santa Rita
Langue(s) :	Chamorro Anglais Tagalog
Monnaie :	Dollar US
PIB :	3,7 milliards \$
Revenu par habitant :	21 000 \$
Chômage :	10-15 %
Taux de pauvreté :	23 %

## L'Ile de Guam (Iles Mariannes)



source Wikipédia

## 1. Une île très américanisée

Guam dispose d'un statut particulier garanti par une loi organique.

Sous administration militaire jusqu'en 1950, Guam a reçu à cette date **le statut de « territoire non-incorporé »**, ce qui signifie que certaines dispositions de la Constitution américaine ne lui sont pas applicables.

L'île a été dotée par le Congrès d'une loi organique (**Guam Organic Act**) en vertu de laquelle le ministère de l'Intérieur est investi de la responsabilité administrative du territoire. C'est la raison pour laquelle elle figure parmi les territoires considérés comme «dépendants» par l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>

Par ailleurs, Guam est représentée à Washington **par un élu délégué au Congrès fédéral** mais qui ne peut pas prendre part aux votes. Guam ne participe ainsi ni à l'élection du président des États-Unis ni au vote des lois fédérales.

La population de Guam élit au suffrage universel direct un **gouverneur** tous les 4 ans. De novembre 2002 à novembre 2010, c'est Felix Camacho (républicain) qui a exercé ces fonctions.

La délégation sénatoriale a pu constater sur place la vigueur de la campagne électorale et la multiplicité des candidatures à travers un affichage envahissant.

Lors des élections de fin 2010, c'est le sénateur républicain Eddie B. Calvo qui affrontait l'ancien gouverneur démocrate Carl Guttierrez qui lui a succédé.

La population est représentée **au Parlement local par 15 représentants élus pour deux ans (21 sièges à l'origine, ramenés à 15 en 1996)**.

Le Territoire de Guam est, avec le Nebraska, les Îles Vierges et le District de Columbia, l'un des quatre territoires dont **le Parlement est monocaméral**. Le gouvernement local règle les affaires courantes, le Congrès à Washington conservant la décision finale en cas de litige.

La plus haute instance judiciaire de Guam est la Cour suprême. Ses trois juges sont nommés à vie par le gouverneur et se soumettent à des votes de confirmation après leur nomination.

---

<sup>1</sup> L'île est administrée par l'Office of Insular Affairs (OIA), une division du Ministère de l'Intérieur qui gère les territoires américains comme les Samoa américaines et le Commonwealth des îles Mariannes du Nord

*Guam Organic Act*

La loi organique a prévu :

- un exécutif dirigé par un gouverneur désigné par Président des États-Unis jusqu'en 1968 ;

- un Parlement monocaméral de 21 membres (15 membres depuis 1996), élus par les habitants de la Guam. C'était la première fois que des résidents de la Guam ont été obtenu le droit de voter pour le corps qui a créé les lois qui les ont régies, pour la plupart. Les lois finales qui régissent Guam sont encore ceux des États-Unis Le congrès, un corps dans lequel les résidents de la Guam n'ont toujours aucune voix ;

- des juges désignés par le gouverneur et confirmés par des électeurs.

Les résidents de Guam ont la citoyenneté américaine.

Au-delà, de ces considérations institutionnelles, la délégation a constaté que l'île est fortement marquée par *l'American way of life*.

Guam apparaît comme une zone franche américaine avec une économie axée sur le tourisme de masse, doté d'un système de santé développé et bénéficiant des avantages de la présence américaine notamment à travers les transferts civils et militaires et la garantie de stabilité pour les investisseurs étrangers.

Même si le tourisme est essentiellement japonais, avoisinant bon an, mal an, **un million de visiteurs en provenance du Pays du soleil levant**, ce sont les caractéristiques d'un certain style de vie « à l'américaine » qui frappent d'emblée : hébergement international haut de gamme, prix hors taxes pour les produits des grandes marques, ambiance hawaïenne...non sans les conséquences inévitables bien connues allant des *shopping centers* au bétonnage du littoral...

## **2. Des problématiques océaniques**

Cette île qui pourrait passer pour paradisiaque eu égard à son climat et ses rivages est en réalité confrontée à des défis majeurs pour son avenir: la montée en puissance programmée de la présence militaire américaine et, dans une certaine mesure, les revendications identitaires.

### *a) Le risque d'un « tsunami » économique*

En 2006, le Département américain de la Défense a annoncé **un plan de montée en puissance de la présence militaire américaine à Guam** sur les prochaines années.



Depuis le 11 septembre 2001, la présence militaire à Guam s'était déjà renforcée. Les tensions internationales, notamment la situation en Corée du Nord, ont eu pour conséquence d'accroître la présence militaire américaine qui s'était réduite pourtant en 1995 avec la fermeture de la base aéronavale d'Agana.

De nouveaux bâtiments de guerre et un plus grand nombre d'avions ont été stationnés à Guam en 2003 et l'armée de l'air et la Marine ont investi 500 millions de dollars pour améliorer leurs installations militaires. La position stratégique de l'île en fait une base idéale pour des opérations de projection de force.

Selon les indications recueillies sur place, les États-Unis et le Japon pourraient dépenser ainsi environ 10 milliards de dollars américains pour construire une immense base militaire à Guam. Le transfert de quelque 9 000 *Marines* et leurs familles, depuis leur base actuelle d'Okinawa au Japon, devrait débiter en 2012.

Un projet d'installation d'un porte-avions sur l'île est notamment évoqué qui apporterait 420 millions de dollars à l'économie locale et fournirait environ 4 000 emplois. La construction de nouvelles infrastructures, notamment des ports et des routes, est également prévue.

L'île devrait ainsi connaître au cours de la décennie de profonds bouleversements.

**La dépendance économique de Guam va fortement s'accroître** sachant que 60 % des revenus proviennent déjà actuellement des dépenses gouvernement fédéral, le tourisme représentant quant à lui les 40 % restants. L'aide de Washington est estimée à environ un milliard et demi par an.

Or, parallèlement, l'industrie touristique –la principale de l'île– après avoir connu un essor important dans les années 1990, subit depuis quelques années une baisse (- 10 %) et reste très dépendante de la situation économique du Japon. En effet, près de 80 % des touristes visitant Guam chaque année viennent de ce pays. Or, on constate que ce flux, en voie de ralentissement, ne peut que diminuer avec les récents événements sismiques et radiologiques.

Parallèlement, en raison des nouvelles activités générées, ce projet américain pourrait entraîner l'arrivée dans le territoire de près de **80 000 personnes, soit un accroissement de près de 40 % de la population actuelle.**

Or, aujourd'hui, on estime que l'armée des États-Unis possède déjà entre 30 % et 50 % de l'île. C'est la principale base militaire américaine du Pacifique après Hawaï. Cette proportion est forcément appelée à augmenter avec des conséquences préoccupantes sur le prix du foncier pour la population locale.

La délégation a mesuré la réalité des craintes soulevées par cette transformation programmée de l'île lors d'un entretien avec Mme Ronni Conneley, de l'*USO Executive Comity Council* (une branche du gouvernement local) sur les questions militaires.

*b) Le réveil des revendications autochtones*

La population de l'archipel (178 000 habitants recensés en 2009) est actuellement **composée d'un tiers de Chamorros**, peuple d'origine malaise- (37 %). Le reste de la population se compose de Philippins (26 %), et d'originaires d'autres îles du Pacifique (10 %), ainsi que de plusieurs autres minorités.

Même si leur mode de vie est fortement marqué par le modèle américain, les Chamorros ont conservé, plus ou moins, leurs références identitaires, notamment à travers leur langue (la langue chamorro appartient à la famille austronésienne qui rattache ce peuple aux autres grands courants démographiques océaniques), leurs danses et leur savoir-faire artistique.

La décision américaine rencontre la résistance de cette communauté qui craint de disparaître au milieu du bouleversement démographique annoncé.

*La culture Chamorro*

Quand Magellan arriva sur Guam en 1521, l'île était habitée par les Chamorros, une société matriarcale pacifique.

La culture chamorro a survécu à plusieurs siècles d'occupation. Les traditions sont plus particulièrement visibles dans les villages du sud de l'île, où les habitants perpétuent leur mode de vie à travers les danses, la navigation, la cuisine, les jeux et les chants.

L'artisanat chamorro repose sur le tressage (paniers, sacs, tapis, chapeaux ou récipients en feuilles de pandanus ou de cocotiers) et le tissage (jupes en fibres de bananiers et d'hibiscus, linceuls...). Les artisans utilisent aussi les coquillages et les carapaces de tortues pour fabriquer colliers, bracelets, ceintures ou peignes.

**Depuis 1982, la revendication d'une plus grande autonomie de Guam, voire d'une autonomie complète**, est régulièrement présentée par les militants chamorros, revendication qui a été récemment **relayée à l'Assemblée générale des Nations unies**.

Le délégué de Guam au Congrès a ainsi périodiquement introduit à partir de 1988 une proposition de loi relative à un nouveau statut d'autonomie.

Les revendications des Chamorros portent notamment sur :

- la révision du statut de l'île,
- le respect du droit coutumier par les autorités locales américaines,
- la politique d'immigration,
- l'interprétation de la réglementation fédérale,
- la maîtrise des orientations et des moyens du développement économique.

En octobre 2006, une délégation favorable à l'autodétermination s'est rendue à New York pour intervenir lors de la réunion spéciale de la Commission des Nations unies pour la décolonisation. La déléguée du Territoire au Congrès, Madeleine Bordallo, a demandé l'adoption par le Congrès du Guam *World War II Loyalty Act* qui permettrait la réparation par le gouvernement fédéral des dommages de guerre subis par les populations de l'île pendant l'occupation japonaise, mesure estimée à 200 millions de dollars.

Preuve de l'impact de cette revendication, lors de l'une de ses dernières allocutions en février 2010, le gouverneur sortant Felix Camacho a repris une revendication ancienne visant à changer le nom de Guam en Guahan, nom de l'île en chamorro. Cette proposition, soutenue par de nombreux élus, devait toutefois faire l'objet d'une évaluation quant à « son impact économique et financier » avant d'être soumise à l'aval de la population.

**En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies ont entendu à plusieurs reprises des représentants de cette communauté qui ont tenté d'appeler l'attention de la communauté internationale sur les évolutions en cours.**

Dans les discours, la revendication identitaire et la dénonciation de l'hyper militarisation de l'île se rejoignent désormais.

#### ***Les revendications Chamorro devant les Nations Unies***

En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies ont entendu à plusieurs reprises des représentants de cette communauté qui ont tenté d'appeler l'attention sur les évolutions en cours.

#### **05/10/2010 Quatrième Commission (3e séance – après-midi)**

*M. DAVID ROBERTS, universitaire, pétitionnaire* intervenant au sujet de Guam, a déclaré que le colonialisme a créé un apartheid économique dans le Pacifique, ce qui, selon lui, est illustré par la situation de Guam qui ne cesse de se dégrader. Pour M. Roberts, il est essentiel que les Nations Unies interviennent car les défis sociaux sont de plus en plus délicats. Il faut que les États-Unis accordent le droit à l'autodétermination au peuple de Guam, a-t-il insisté.

Pour sa part, M. *MICHAEL A. TUNCAP*, originaire de Guam, a dénoncé les essais militaires américains qui ont contaminé le Pacifique et l'environnement de Guam. Les États-Unis occupent nos terres ancestrales, soit plus d'un tiers de l'île, a-t-il poursuivi, avant de revendiquer le droit du peuple de Guam à la propriété foncière. Le colonialisme américain a affecté la terre, la mer, mais aussi a nui à la santé des habitants de Guam, a-t-il poursuivi, avant de demander que le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple de Guam soit enfin respecté. Face à l'impact irréversible de la militarisation de Guam, il a demandé que les puissances administrantes fassent l'objet d'une enquête, financée par un fonds des Nations Unies en vue d'un éventuel dédommagement des territoires touchés.

*Mme JOSETTE MARIE QUINATA* a dénoncé l'occupation américaine de l'île de Guam depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les militaires et leurs familles représentent une augmentation de la population de l'île de plus de 40%. Ce peuplement accru a un impact négatif pour la population chamorro. Le Gouvernement américain poursuit la militarisation de l'île. L'intervenante a, à cet égard, dénoncé le futur développement d'une nouvelle infrastructure navale. Cette expansion américaine, a-t-elle ajouté, est un fardeau pour la population locale et une charge financière pour l'île. Elle a dénoncé la colonisation continue de Guam qui a un impact sur la vie de ses habitants qui sont exclus de toutes les décisions prises.

*M. ALFRED PEREDO FLORES* a également dénoncé l'expansion militaire américaine estimant que les conséquences allaient être négatives. Près de 33 % du territoire est aujourd'hui occupé par les militaires et beaucoup de chamorros ont dû renoncer à leurs terres. Les travailleurs migrants et les peuples autochtones reçoivent les salaires les plus bas, a-t-il souligné. Il a conclu en rappelant les conséquences négatives de la construction intensive d'infrastructures militaires et de logements sur la vie des habitants.

*Mme MYLINH NGUYEN* a présenté le témoignage d'un sénateur chamorro qui estime que les États-Unis ne défendent pas des valeurs universelles et les aspirations légitimes du peuple de Guam, notamment en lui refusant son droit à l'autodétermination. Selon l'intervenante, la « surmilitarisation de l'île » et l'importance stratégique de l'île pour la puissance administrante sont à l'origine de ce refus. Elle a apporté son ferme soutien au droit inaliénable du peuple chamorro à l'autodétermination.

*Mme MARIA ROBERTS*, qui prépare une maîtrise à New York University, a rappelé que plus de 160 leaders chamorro se sont réunis en Californie pour voir dans quelle mesure la militarisation accrue de Guam affecte leur peuple. Les populations locales seront à termes déplacées de leurs terres ancestrales si cette militarisation se poursuit, a-t-elle expliqué, avant de demander si Guam allait devenir une « super base militaire ». N'existe-t-il pas d'autre option pour l'économie de Guam que l'option militaire? Répondant à ce type de question, Mme Roberts a indiqué qu'un modèle de développement alternatif pour le peuple de Guam a été développé, qui se base notamment sur le principe de la protection de l'environnement et de l'autosuffisance énergétique.

Cette courte étape a permis à la délégation d'éprouver l'emprise de la culture anglo-saxonne et du modèle américain dans cette région, tout en ayant un témoignage très précieux sur la diversité culturelle de cette zone marquée par sa proximité avec l'Asie.

**Peu connue à l'extérieur, l'aspiration légitime au maintien d'une certaine identité locale paraît peser cependant de peu de poids dans cette zone stratégique de premier plan pour les Etats-Unis et du fort réinvestissement, très perceptible localement, de ce pays dans la région.**

### ***B. LES ETATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE***

Au-delà de leur statut **d'Etat fédéral, unique dans la région**, les États Fédérés de Micronésie (EFM) frappent par leur immensité et leur dispersion.

Étendus, d'est en ouest, sur près de 3 000 km, les EFM comptent **607 îles d'origine volcanique, véritable chapelet sur l'océan.**

**Réunis en 4 Etats** distincts, chaque entité a une identité forte: Pohnpei où se trouve Palikir, la capitale fédérale, **Chuuk qui regroupe 50 % de la population**; Yap et Kosrae, enfin, considérés comme les deux archipels les plus traditionnels.

Administré par les Espagnols jusqu'en 1898, colonie allemande jusqu'en 1914, les EFM sont issus de l'archipel des Iles Carolines placé, au lendemain de la Première guerre mondiale, sous mandat japonais par la Société des Nations, puis conquis par les troupes américaines en 1944.

A partir de 1947, les Etats-Unis se voient confier par les Nations Unies, la tutelle sur les Iles Carolines, qui deviennent alors, on l'a rappelé, les *«Territoires sous tutelle des Iles du Pacifique »*.

En 1979, les Etats de Pohnpei, Chuuk, Yap et Kosrae décident par référendum leur réunion au sein des futurs Etats Fédérés de Micronésie.

La nouvelle fédération devient alors un «Territoire autonome en libre association avec les Etats-Unis», avant de devenir indépendante le 3 novembre 1986, une fois expiré le mandat confié aux Etats-Unis par l'ONU. Les États Fédérés de Micronésie sont devenus membres des Nations Unies le 17 septembre 1991.

Les discussions sur le statut des EFM se poursuivirent jusqu'en 1983 et un traité spécifique (*le Compact*) créant un Etat indépendant mais librement associé fut adopté. L'élément essentiel était la possibilité de pouvoir éventuellement mettre fin de manière unilatérale à cette relation privilégiée.

Le pays maintient néanmoins une forte association avec les Etats-Unis, auxquels il a confié ses compétences en matière de défense et de sécurité. C'est l'accord bilatéral, le "*Compact of free association*", qui régit les relations entre les deux pays.

### Etats fédérés de Micronésie



### Données générales sur les EFM

Statut	:	Fédération de quatre Etats République: Yap (capitale : Còlonia), Chuuk (capitale : Weno), Pohnpei (capitale : Kolonia), Kosrae (capitale : Tofol).
Superficie	:	702 km <sup>2</sup>
Capitale	:	Capitale fédérale : Palikir
Population	:	111 000 (2009)
Villes principales	:	Palikir, Còlonia, Weno, Kolonia, Tofol
Langue(s)	:	anglais et huit langues vernaculaires
Monnaie	:	US dollar
Taux d'alphabétisation	:	95 %
Religion(s)	:	catholicisme (50 %) protestantisme (47 %)
PIB	:	PIB : 3,7 milliards \$235, 9 M USD (agriculture : 1,5 %, industrie : 7,5 %, services : 92 %)
PIB par habitant	:	2.183 USD
Taux de croissance	:	0,5 %
Chômage	:	22 %
Taux de pauvreté	:	23 %

#### 1. Un modèle institutionnel original

Les Etats Fédérés de Micronésie sont une République fédérale. Le pouvoir exécutif est exercé par un Président qui est aussi chef du gouvernement (M. Emmanuel Mori, originaire de l'Ile de Chuuk). Il est élu par le Parlement pour exercer un mandat de 4 ans.

Le pouvoir législatif se compose d'un Parlement monocaméral qui compte 14 membres, dont dix sont élus pour deux ans dans des circonscriptions à siège unique et quatre au scrutin proportionnel pour quatre ans. Le Président et son vice-président sont élus parmi les quatre députés élus au scrutin proportionnel. Leurs sièges sont alors repourvus à l'occasion d'élections spéciales.

Le pouvoir judiciaire est détenu par la Cour suprême, dont les juges sont nommés par le Président sur recommandation, et approbation, du Parlement.

Chaque Etat dispose d'un Gouverneur et d'une Assemblée.

Comme le souligne M. T. Lam Dang, éminent spécialiste de cette région : « *le Pacifique propose des solutions originales au problème de la souveraineté partagée. Entendu comme un choix politique, le statut d'Etat en*

*libre association a très bien fonctionné, sous diverses formes, ces trente dernières années. Il reste à prouver que ce statut peut, par ses propres vertus, résoudre les problèmes qui se posent à l'Etat. »<sup>1</sup>*

**Les EFM ont compétence pour conduire leurs affaires étrangères à l'exception de la défense.** Mais les Etats-Unis se réservent le droit d'initier des accords distincts pour l'établissement de bases militaires.

En contrepartie, ils sont engagés dans un « généreux » programme de soutien financier. Il faut noter également que les citoyens des EFM ont le libre accès aux Etats-Unis et le droit d'y résider. Ces droits ne sont réciproques puisque les citoyens américains ne bénéficient que d'un simple traitement relevant du concept de nation la plus favorisée.

La délégation a pu rencontrer à Pohnpei le chef d'Etat M. Emmanuel Mori, au cours d'une audience au siège du gouvernement fédéral à Palikir, ainsi que l'ensemble des membres du Congrès.

La mission a bénéficié d'un accueil très chaleureux, d'autant plus qu'il s'agissait d'une première rencontre du genre entre parlementaires des deux pays.

Lors de cet entretien, M. Jean-Pierre Demerliat, Président de la délégation sénatoriale, a fait part de l'attention de la France aux défis politiques, économiques et environnementaux auxquels sont actuellement confrontés les Etats insulaires du Pacifique. Il a également proposé de relayer les préoccupations des EFM auprès des instances françaises et européennes. La présence de deux sénateurs des collectivités françaises du Pacifique a permis d'élargir les problématiques communes à la zone et d'évoquer un rapprochement avec entre ces dernières et la Micronésie.

Le président des Etats Fédérés a insisté sur l'attente d'un soutien renouvelé de la France dans la région « *afin de trouver des solutions en matière de changement climatique* » et a considéré qu'il importait de renforcer les relations bilatérales. Il a souligné l'importance de cette première visite parlementaire, et exprimé ses attentes en termes de relais d'information et d'influence.

Les Sénateurs ont également été reçus au Parlement et on eu de nombreuses occasions de discussions durant leur séjour, le programme ayant été entièrement organisé, avec un grand professionnalisme, par les instances parlementaires locales. Une résolution a été spécifiquement votée à l'occasion de la visite sénatoriale.

Lors de ces différents échanges, il est apparu que les EFM, liés aux Etats-Unis par le *Compact of Free Association* jusqu'en 2023 (soit

---

<sup>1</sup> *Le concept d'Etat librement associé : une contribution océanienne au droit public. Sous la direction de Jean-Yves Faberon et Guy Agniel. La souveraineté partagée en Nouvelle Calédonie et en droit comparée(2000) .*



1,84Milliard de dollars sur 20 ans représentant près de 70 % du budget d'Etat) et seul Etat de cette partie du Pacifique à disposer d'une ambassade à Pékin, outre celles de Washington, Tokyo, et Sydney, **cherchaient à diversifier le champ de leurs relations internationales.**

Lors de la réunion plénière du Congrès, la **France a été vivement remerciée pour son appui dans le domaine de l'informatisation des douanes, des énergies renouvelables et des nouveaux projets menés sur le Fonds Pacifique, ainsi que pour sa contribution à l'aide européenne** (10ème FED de 9 millions d'euros) particulièrement destinée aux îles périphériques plus vulnérables.

La question **d'un appui renforcé à la surveillance des zones de pêche a été soulevée**, ainsi que celle des quotas. Les revenus de la pêche thonière demeurent très fortement inférieurs à la valeur réelle des prises qui bénéficient aux américains et aux asiatiques.

## **2. Les défis du développement**

Au plan économique, les États Fédérés de Micronésie sont aussi confrontés à de **nombreuses contraintes** liées à leur isolement, leur vulnérabilité et à leur dispersion.

### *a) Une économie très dépendante*

Les ressources sont limitées. L'agriculture commerciale produit de l'huile de palme, du coprah, de la banane, de la patate douce et du **poivre dont la qualité est renommée.**

L'industrie se limite essentiellement à des conserveries de thon et au textile. Le pays exporte également du corail pour la joaillerie.

De fait, **l'économie est tributaire de l'aide extérieure**, surtout celle des Etats-Unis (**35 % du PIB et 80 % du budget annuel de l'Etat**).

Le *Compact of free association*, qui règle les relations entre les deux pays, a été renouvelé le 4 novembre 2002. On l'a rappelé, les EFM devraient recevoir au total 1,84 milliards USD sur 20 ans. Mais l'aide américaine se concentre sur les secteurs de la santé, l'éducation et la formation professionnelle, le financement des infrastructures et la protection de l'environnement, afin **d'accélérer les mutations de l'économie, notamment par le développement de l'initiative privée.**

**Les autres soutiens viennent d'Asie. Le Japon** est le deuxième donateur d'aide avec un montant annuel de 7,5 millions euros. Son aide est principalement consacrée à la construction d'infrastructures. Le Japon dispose d'une ambassade à Palikir, et les EFM d'une ambassade à Tokyo.

Les Etats Fédérés de Micronésie sont le seul Etat issu des «Territoires sous tutelle américaine du Pacifique» à entretenir des relations diplomatiques avec **la République Populaire de Chine**. Pékin figure au troisième rang des bailleurs de fonds. Son aide finance essentiellement la construction d'infrastructures.

**En fait, une grande partie des ressources financières viennent des transferts des expatriés.** Près de 40 000 ressortissants (soit plus du tiers de la population) des EFM résident à l'étranger, principalement aux Etats-Unis, d'où des transferts représentant une source croissante de revenus, évalués à 10 millions d'euros par an.

**Les EFM ont enregistré en 2009 une croissance positive après plusieurs années difficiles,** dopée par les projets d'infrastructures dans le secteur public.

Mais cette croissance reste fragile car les EFM sont confrontés à de nombreux problèmes liés à la faiblesse des infrastructures de communication, à l'inégalité entre les régions qui se renforce en raison de l'exode vers les zones urbaines, où se concentre l'essentiel du développement économique, et à la vulnérabilité aux catastrophes naturelles (nombreux cyclones) et au réchauffement climatique.

Selon les témoignages recueillis, la situation relativement favorable de Pohnpei, seule île que la délégation a pu visiter, ne doit cependant pas occulter les disparités au sein des Etats Fédérés, **notamment le très faible développement de Chuuk qui abrite plus de la moitié de la population des EFM (107 000 habitants),** ainsi que les difficultés rencontrées dans la répartition des fonds d'investissements du *Compact of Free Association*.

Pour son développement économique, le pays compte sur deux secteurs: la pêche et le tourisme.

**La pêche** a pour atout l'importance de la Zone économique exclusive (2,6 millions de km<sup>2</sup>) et **la richesse des stocks de thon** qui demeure la principale ressource du pays, notamment par les licences de pêche accordées aux flottes étrangères.

Les autorités s'efforcent en outre de favoriser le développement à terre, par le secteur privé, d'activités de transbordement et de transformation attrayantes pour les opérateurs étrangers.

Il faut noter que les EFM accueillent à Pohnpei le siège de la **Commission des Pêches du Pacifique Occidental et Central (CPPOC/WCPFC)** qui joue un rôle actif dans les négociations internationales visant notamment à faire bénéficier davantage l'ensemble des Etats insulaires de leurs ressources halieutiques.

Les EFM disposent d'une immense zone économique exclusive, et la pêche est donc une ressource clé.

Mais le développement de ce secteur est confronté à des défis considérables, comme **la surpêche, les pratiques de pêche destructives, la pollution, les déchets, la mauvaise gestion du développement côtier et le changement climatique.**

En raison de l'importance de ce secteur, un accord de partenariat entre l'Union européenne et les EFM dans le domaine de la pêche est entré en vigueur en février 2007. Une partie de l'aide financière de l'UE sert à aider les EFM à définir et à mettre en œuvre une politique de la pêche, afin de mieux gérer leurs ressources de pêche d'une manière durable et responsable. L'accord entend aussi lutter contre les activités de pêche illicites, non réglementées et clandestines dans les EFM mais souffre du manque de surveillance et de réels moyens sur place.

**Le tourisme** est encore peu développé (20 000 visiteurs par an en moyenne). Le climat de la Micronésie est tropical humide. Avec 8 400 mm de précipitations par an, **Pohnpei est en effet l'une des régions les plus humides du monde.** Les cyclones tropicaux menacent aussi régulièrement les atolls les plus bas.

Une activité touristique se développe néanmoins, surtout sur l'atoll de Chuuk, où un cimetière d'épaves de navires de guerre japonais a créé un certain flux de visites.

Les EFM peuvent bien sûr compter sur la beauté de leur environnement naturel et **leur diversité biologique**

Cette activité devrait prospérer eu égard à la richesse du patrimoine naturel et culturel. Le caractère réellement exceptionnel de certains sites micronésiens, dignes d'un **classement à l'UNESCO**, doit être souligné.

#### *La mystérieuse cité de Nan Madol*

Celui qui s'aventure dans la dense et verdoyante île de Pohnpei, le siège du gouvernement des Etats fédérés de Micronésie, îlots océaniques méconnus, à mi-chemin entre l'Asie et l'Amérique, ne saurait s'abstenir de fouler la terre de Nan Madol. Sous ce vocable mélodique qui signifie intervalles (en raison des nombreux canaux qui quadrillent les îlots), se cachent les ruines d'une cité du passé. Constituée d'îlots artificiels de pierre et de corail, celle-ci s'étend sur plus de 18km<sup>2</sup>, au sud-est de l'île de Pohnpei. Elle fut le siège de la dynastie Saudoleur, qui s'installa sur l'île aux alentours de 500 avant JC – la date est incertaine. On sait néanmoins que la cité de Nan Madol aurait été édifiée entre le 12<sup>ème</sup> et le 13<sup>ème</sup> siècle, pour isoler la noblesse de la population.



C'est une anse dans l'eau, dissimulée par la mangrove qui ouvre l'accès à la ville. Elle est le chenal qui conduit aux dépouilles de la cité, au tombeau d'un chef qui reste le principal lieu de visite. Les arbres qui jonchent les bas-côtés dessinent des parapluies d'ombre tandis que leurs feuilles font de l'eau leur miroir. Dans ce paysage mystique, où montagnes et océan protègent une nature insaisissable surgissent d'immenses pierres noires. Blocs de basalte à la courbe géométrique, elles sont d'abord à terre, témoignage du temps et de l'affaissement. Des murailles, elles, se dessinent au loin. Le mystère de l'emplacement de ces blocs de 3 mètres d'épaisseur et 10 mètres de haut à cet endroit reste entier tant le premier site de l'île où on les trouve est éloigné. La tradition orale aime raconter qu'un magicien par ses formules enchantées aurait donné des ailes aux pierres. Un explorateur allemand a même évoqué les extraterrestres. Plus raisonnablement, les études scientifiques laissent penser que la cité n'a pas été construite par les autochtones. Les angles en forme de temple bouddhique du site de Naudowas (cité mortuaire, qui est l'espace le mieux conservé du site) ont conduit certains à penser qu'elle était le fait des Japonais ou des Chinois. Les conquistadors espagnols qui ont croisé la route de Pohnpei affirment de leur côté qu'ils sont les constructeurs de la cité. Quoiqu'il en soit, la multiplicité des interprétations témoigne des zones d'ombre qui baignent l'origine de cette cité lacustre.

Le chef traditionnel reçoit les visiteurs. Il ne se déplace que rarement et laisse habituellement la collecte des trois dollars réglementaires à une parente. Quarantième descendant de la dynastie des Nan Madol, il est le Cerbère de la cité, nourrit la tradition et façonne l'histoire. Avec fierté, il nous apprend que dans ses veines coulent du sang français, hérité d'un marin, qui aurait trouvé son salut à Pohnpei. Mais au-delà de ces anecdotes qui teignent Nan Madol de sacré se tissent des enjeux politiques bien plus grands, entre tradition et modernité. Car pour entreprendre les travaux de recherche, de restauration et de valorisation nécessaire à la préservation du site, le gouvernement doit mener d'après négociations avec le chef de Nan Madol, qui lui ne voit pas les bénéfices de cette donation.

Et les instruments normatifs, comme la Convention sur le patrimoine mondial de l'UNESCO sont régis par des règles encore plus complexes qui n'embrassent pas ce type de cas. Le gouvernement souhaiterait classer Nan Madol au patrimoine mondial, le chef traditionnel n'en voit pas l'intérêt. Alors tandis que les négociations se poursuivent, les pierres, luttent contre la jungle, leur mère et meurtrière. Les quelques chanceux qui croisent leur route s'émerveillent mais nul ne sait quel sera l'avenir de Nan Madol.

*Flora Geley, attachée artistique et culturelle  
Ambassade de France à Manille*

*b) La recherche d'une plus grande ouverture internationale*

**La relation avec les Etats-Unis demeure primordiale.** Le *Compact of free association* prévoit notamment la prise en charge par les autorités américaines de la défense, de la politique étrangère et de la sécurité des Etats Fédérés de Micronésie. Les Etats-Unis disposent d'une ambassade à Palikir, et les EFM d'une ambassade à Washington ainsi que de Consulats Généraux à Honolulu et Guam.

**L'Australie est le deuxième partenaire commercial des EFM** (ses exportations en 2006-2007 ont atteint 4,4 millions euros) après les Etats-Unis. Canberra finance aussi des programmes de développement dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Son action se concentre sur le secteur de l'eau et de l'énergie, plus particulièrement les énergies renouvelables. En pratique, il s'agit d'offrir et d'installer des systèmes d'énergie renouvelables dans les zones rurales, les îles de la périphérie. En mettant l'accent sur l'offre d'énergies renouvelables fiables et rentables et en encourageant l'efficacité et l'autosuffisance énergétiques, la stratégie australienne vise officiellement à réduire les déséquilibres régionaux.

L'aide européenne est appréciée même si elle reste discrète. **L'Union Européenne consacre 9 millions d'euros aux Etats fédérés de Micronésie** dans le cadre du 10ème Fonds Européen de Développement, dont 90 % vont aux énergies renouvelables. Un important accord de pêche, signé le 6 février 2007, a été conclu entre l'UE et les EFM pour une durée de 3 ans.

**On ne peut pas s'étonner du fait que les relations entre la France et les Etats Fédérés de Micronésie sont actuellement modestes.** C'est notre Ambassadeur à Manille qui est accrédité auprès des Etats Fédérés de Micronésie et la France ne dispose que d'une consule honoraire, à Kolonia, dans l'Etat de Pohnpei, depuis décembre 2003.

Toutefois, la France soutient depuis plusieurs années des actions de coopération technique très appréciées, **dans le domaine des énergies renouvelables**, en particulier par l'installation de panneaux photovoltaïques. Des actions de **soutien à la bonne gouvernance** (service des douanes) sont aussi réalisées sur financement du Fonds Pacifique.

Par le passé, des missions archéologiques ont été financées par le Ministère des Affaires Etrangères sur le site mégalithique de Nan Madol (*voir ci-dessus*). Une monnaie de pierre de Yap, patrimoine historique exceptionnel, a été remise au Musée du Quai Branly à l'occasion de son inauguration, en juin 2006, en parallèle au second sommet France-Océanie.

*Musée des arts vivants de Yap*

Le projet comprend la construction, sur un terrain déjà acquis au centre de Yap, de trois maisons communautaires qui seront construites et entretenues par des communautés dépositaires du savoir traditionnel, afin de dispenser les savoir-faire de l'île (art de la navigation, artisanat, spectacle vivant) en impliquant les publics scolaires. Le volet « formation » et « prospective », inclus dans le Fonds pacifique, se ferait en partenariat avec le musée du Quai Branly et du centre Tjibaou.

Il s'agirait ensuite d'aider à définir à Pohnpei, capitale des EFM, un projet dont celui de Yap aura été l'amorce, de préciser les thématiques des formations et de répertorier les éléments du patrimoine matériel et immatériel à valoriser

**Le président des Etats Fédérés a insisté auprès de la délégation sénatoriale, sur le besoin d'un soutien renouvelé de la France dans la région « afin de trouver des solutions en matière de changement climatique », et a considéré qu'il importait de renforcer les relations bilatérales.**

**Il a souligné l'importance de cette première visite parlementaire, ses attentes en termes de relais d'information et d'influence.** Il faut noter que le Président des Etats Fédérés de Micronésie, M. Emmanuel Mori, a participé au troisième Sommet France-Océanie tenu le 31 juillet 2009 à Nouméa.

Fortement dépendants de l'aide étrangère, ne disposant pas de monnaie propre et ayant délégué la défense à leur partenaire américain, les EFM n'en affirment pas moins **une identité culturelle forte**, mettant l'accent sur leur patrimoine lithique et environnemental, et se montrent soucieux d'un développement durable, conscients tout autant de leur précarité que de leurs atouts.

**La délégation a été particulièrement sensible à la solennité et à la profondeur de l'accueil qui lui a été réservé ainsi qu'à l'adhésion incontestable suscitée par le projet de renforcement des relations bilatérales.**

### **C. LES ILES MARSHALL**

Les Marshall forment un étonnant archipel corallien avec les îles sans relief, émergeant à peine de l'eau, tout comme aux Iles Tuamutu (Polynésie française). L'élévation moyenne des îles est de 2 mètres au dessus du niveau de la mer.

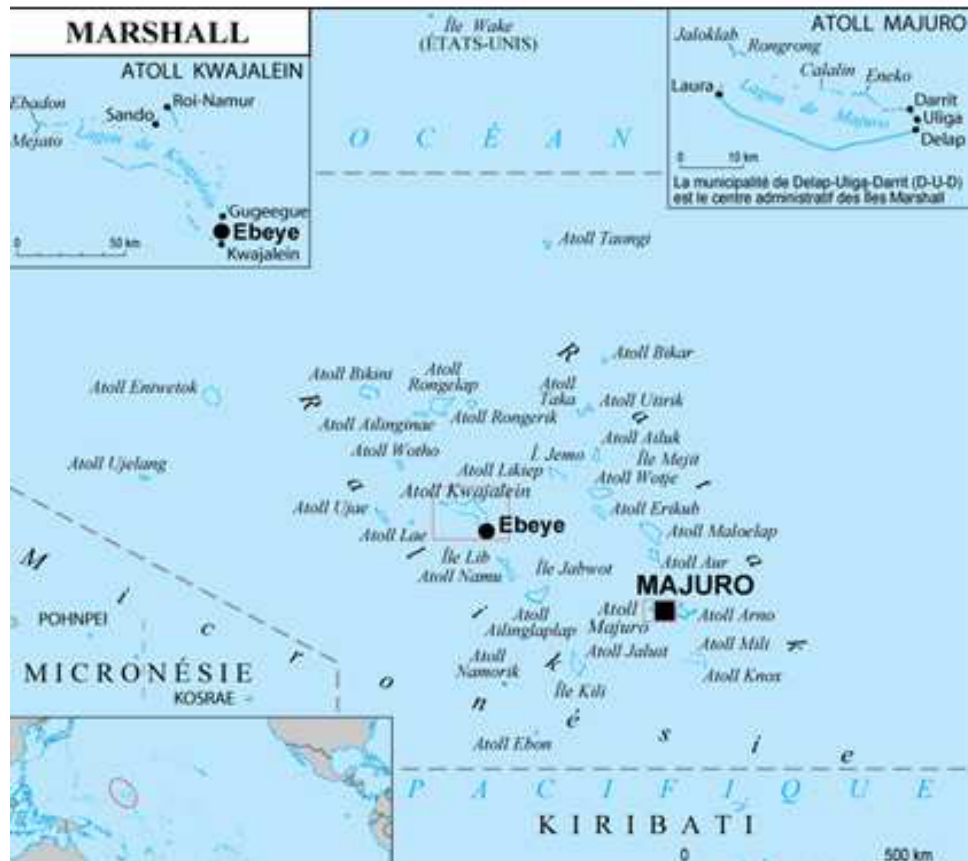
Cet archipel très isolé est situé à l'est des îles Carolines, au nord des îles Gilbert et au sud de l'île de Wake.

Il est mondialement connu comme ayant été un site important d'essais nucléaires (aériens et souterrains) des États-Unis dans les années 1950 et 1960.

#### **Données générales sur les Iles Marshall**

Superficie	:	181 km <sup>2</sup>
Capitale	:	Majuro
Langue (s) officielle (s)	:	marshallais, anglais
Monnaie	:	Dollar US
Population	:	54 000
Densité	:	333,3 h/km <sup>2</sup>
Croissance démographique	:	+ 2,25%
Espérance de vie	:	70 ans
Taux d'alphabétisation	:	93,7 %
Religion (s)	:	protestants (54 %) notamment évangélistes (25 %) catholiques (8,4 %)
PIB (2008)	:	166 M USD
PIB par habitant (2008)	:	3130 USD
Taux de croissance (2007)	:	2 %
Taux de chômage	:	36 % (2009)
Taux d'inflation (estimation 2010) :		3,8 %
Solde budgétaire (2009)	:	- 19 M USD
Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :		
agriculture	:	25 %
industrie	:	5 %
services	:	70 %

## Iles Marshall





## 1. Un Etat vulnérable

Les Iles Marshall sont également un Etat, en libre association avec les Etats-Unis. Voisin des EFM par la géographie, il présente pourtant un profil bien distinct.

En premier lieu, les Iles Marshall sont constituées de **30 atolls et d'environ 1 100 îles** dont les plus importantes forment deux groupes disposés en chaînes parallèles :

- les îles Ratak (*du soleil levant*) constituées de dix-huit îles principales situées à l'est et où se trouve le centre administratif Majuro ;
- et les îles Ralik (*du soleil couchant*) constituées de quatorze îles situées à l'ouest dont Bikini, Eniwetok et Kwajalein, présenté par certains comme le plus grand atoll du monde en raison de son lagon intérieur.

Ensuite, la population est restée **très largement d'origine autochtone**. En effet, 87 % des insulaires sont des Marshallais qui parlent une langue appartenant à la famille austronésienne, beaucoup plus que l'anglais qui apparaît moins répandu.

Les deux tiers de la population du pays vivent sur l'atoll Majuro, où se trouve la capitale, et sur Ebeye. Les îles extérieures sont peu peuplées à cause des faibles possibilités d'emploi et de développement économique.

**Les Marshall ont choisi d'être indépendantes de leurs voisins.** Découvertes par les Espagnols au XVIème siècle, elles ont d'abord été placées sous protectorat allemand de 1899 à 1914. Occupées ensuite par le Japon dès octobre 1914, les Iles Marshall ont été placées à partir de 1920 sous mandat japonais par la Société des Nations.

Conquises par les troupes américaines en 1944, ces îles se sont retrouvées sous la tutelle des Etats Unis.

Mais en 1979, elles rejettent par référendum leur intégration aux futurs Etats fédérés de Micronésie. La nouvelle République des Iles Marshall devient un Territoire autonome en libre association avec les Etats-Unis, prémices d'une indépendance définitive acquise le 21 octobre 1986, une fois expiré le mandat confié aux Etats-Unis par l'ONU.

Malgré son indépendance, **le pays maintient des liens particulièrement étroits avec les Etats-Unis dans tous les domaines.**

**Au niveau institutionnel**, le *Compact of Free Association*, règle les relations entre les deux pays pour une durée de 20 ans. Le pays a confié à son ancien tuteur les responsabilités en matière de défense et de sécurité.

Les Iles Marshall sont dotées d'institutions démocratiques. Il s'agit d'une République dont le Président assume les fonctions de chef d'Etat et de chef de gouvernement.

Le Président de la République est élu pour un mandat de 4 ans par la Chambre basse du Parlement, (*le Nitijela*), comptant 33 membres. Une chambre haute consultative, représentant le Sénat Coutumier (l'Iroj) compte 12 membres.

**Le pays est particulièrement exposé aux effets du changement climatique du fait de sa très faible altitude au dessus du niveau de la mer.** Composées essentiellement d'îlots coralliens peu propices aux réserves en eau et à l'agriculture, les îles Marshall dépendent quasi exclusivement des importations.

Les problèmes induits (impact de la crise de 2008, contaminations suite à des stocks périmés, diabète comme première source de mortalité) ont été fortement évoqués : peu de projets ont jusqu'ici été menés pour faciliter une relative indépendance alimentaire de l'île, sinon celui d'une ferme expérimentale halieutique avec l'appui de Taïwan. Au plan de l'éducation, seule une partie de la population est scolarisée, l'anglais n'est maîtrisé que par une minorité, et les langues vernaculaires ont tendance à se perdre.

**Au niveau économique**, l'aide américaine est donc vitale. Les Iles Marshall ne disposent que de ressources naturelles très limitées (noix de coco, coprah, manioc, patates douces et bananes).

L'aide américaine supplée à cette situation. **Elle s'élève à 70% du PIB. Le second "Compact of Free Association" avec les Etats-Unis** pour la période 2004-2023 est doté d'un montant de 57,7 M USD/an en 2004/2005, 63,8 M USD/an entre 2005 et 2013, 68,8 M USD/an entre 2014 et 2023). Ces fonds sont orientés vers six secteurs prioritaires : éducation, santé, environnement, renforcement du secteur public, infrastructures et aide au développement du secteur privé. Pour 2007, les versements issus du « Compact » représentaient 60 % du budget des Iles Marshall.

## **2. Des inquiétudes perceptibles**

La rencontre avec les nombreuses autorités marshallaises (le Vice-Président M. Zachras, ministre, et les membres du Congrès) a reflété cette situation de très grande dépendance de cette république envers les Etats-Unis et ses autres principaux donateurs, l'Australie, le Japon et Taïwan.

### *a) Une « épée de Damoclès » budgétaire*

**Les responsables ont essentiellement fait part de l'inquiétude quant au maintien du niveau de l'aide financière américain à travers le « Compact of Free Association »** et craignent de faire les frais des redéploiements budgétaires américains.

**Leur économie** est extrêmement fragile. Elle repose, outre l'aide étrangère qui représente 70 % du budget d'Etat, sur les licences de pêche accordées aux flottes étrangères (zone exclusive de 2 millions de km<sup>2</sup>, 3 millions USD de recettes en 2009) et l'immatriculation des navires de complaisance (4e rang mondial en 2007, plus de 1400 navires enregistrés) qui constituent les principales sources de revenus du pays.

Le secteur touristique est étroit (10 000 visiteurs en 2007, surtout Américains, Japonais et Taïwanais) et il est freiné par les contraintes du transport aérien.

Au niveau de la politique extérieure, la relation avec les Etats-Unis demeure primordiale.

Le Compact of Free Association prévoit notamment la prise en charge par les autorités américaines de la défense, des relations internationales et de la sécurité de son allié. Les Etats-Unis disposent d'une importante base d'essais balistiques sur l'île de Kwajalein.

Le Japon figure aussi parmi les principaux contributeurs d'aide financière et technique. Les Etats-Unis, le Japon et Taiwan disposent d'une représentation diplomatique à Majuro.

Particularité à souligner, Taïwan occupe une place importante dans les relations extérieures marshallaises. En mai 2005, l'ancien Président taïwanais, M. Chen Shui-Bian, avait été le premier chef d'Etat à effectuer une visite officielle aux Iles Marshall. Taiwan apporte une aide financière substantielle aux Iles Marshall.

#### *b) Des liens bilatéraux à consolider*

**Les relations entre la France et la République des Iles Marshall** sont sans commune comparaison avec ce qui précède. C'est notre Ambassadeur à Manille qui est accrédité auprès de la République des Iles Marshall mais un consul honoraire y a été nommé lors de la visite de la délégation sénatoriale. Elle a, en effet, été l'occasion de remettre son brevet au nouveau Consul Honoraire, en présence du Ministre des Affaires Etrangères, ce qui vient renforcer le dispositif des consuls honoraires déjà présents dans les républiques des Palaos et de Micronésie, ainsi qu'à Guam.

Ces relations progressent néanmoins. La France a financé par le biais du Fonds Pacifique des **projets d'électrification photovoltaïque sur les atolls de Namdrik et de Mejit**.

Le Président de la République des Iles Marshall, M. Litowka Tomeing, a participé comme M. Mori, président des EFM, au troisième Sommet France-Océanie tenu à Nouméa le 31 juillet 2009.

La France est reconnue pour le rôle qu'elle a joué dans le renforcement des liens avec l'Union Européenne depuis l'admission en 2000 des îles Marshall dans la catégorie des pays ACP : une aide de 5,8 M euros,

essentiellement (85 %) consacrée aux énergies renouvelables, a été mise en place dans le cadre du 10e FED 2008/2013.

La délégation a eu à Majuro l'occasion d'échanger avec de nombreuses personnalités sur l'avenir de ces territoires.

Elle a notamment rencontré le maire de Bikini, responsable d'un atoll toujours vidé de sa population suite aux essais nucléaires américains entrepris entre 1946 et 1958. La population actuelle (4.500 personnes) se trouve majoritairement aux Etats-Unis. Si l'atoll n'est pas complètement dénucléarisé (il est impossible de consommer les produits issus de la terre), il est devenu, sous l'appellation de « paradis interdit », un haut lieu de tourisme fréquenté par les plongeurs attirés par les épaves coulées lors des expérimentations.

**Les parlementaires rencontrés ont, quant à eux, manifesté leur vif intérêt pour un renforcement des liens avec la France, et sont favorables à la présence des territoires français dans les organisations régionales.**

#### *Les expérimentations sur l'atoll Bikini*

Lors de la Seconde Guerre mondiale, certains des atolls ont été l'enjeu de violents combats entre les forces japonaises et américaines.

Les États-Unis reprennent ces îles en février 1944 qui sont placées officiellement sous leur tutelle en 1947 (18 juillet).

Dès la fin de la guerre, les États-Unis commencent à effectuer des essais nucléaires qui se poursuivent jusque dans les années 1960.

Cet atoll fut, en effet, le cadre des tirs d'essai nucléaires effectués entre 1946 et 1958, et **du premier tir de bombe à hydrogène (bombe H) en 1962**. La flotte coulée dans le lagon par les essais de 1946 ou le gigantesque cratère « Bravo » en constituent des témoignages directs

L'atoll n'a jamais été habité depuis lors et peut ainsi témoigner, après la fin des essais, des capacités de la nature à recoloniser un environnement endommagé par les radiations. Beaucoup de Marshallais souffrent des niveaux élevés de rayonnement radioactifs et des réclamations de dédommagements sont toujours en cours.

**L'atoll de Bikini a été classé durant l'été 2010 au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du patrimoine historique et culturel en tant que « site d'essais nucléaires ».**

Les autorités de la République des Iles Marshall se sont félicitées de cette première mission du Groupe France-Vanuatu-Iles du Pacifique du Sénat. Elles sont favorables à un rapprochement avec les collectivités françaises du Pacifique et sollicitent **l'appui de la France sur les questions prioritaires que sont l'impact du changement climatique, la biodiversité, la gestion des zones de pêche, ainsi que la préservation patrimoine culturel et environnemental.**

## CONCLUSION

La Micronésie est apparue ainsi comme **une région stratégique**, entre Asie et Amérique, où se révèlent nettement les évolutions en cours dans le Pacifique :

- les Etats de la région restent très liés, voire dépendants des Etats-Unis (héritage de la dernière guerre mondiale encore très présent; poids du Compact of Free Association ; circulation des hommes et des biens) ;

- le renforcement de la présence asiatique, chinoise en particulier (Pékin et Taipei), y est très visible et se manifeste dans tous les domaines, humainement, économiquement et financièrement.

La délégation a relevé que **le rôle de la France y est globalement très bien perçu :**

- dans les deux Etats visités, les plus hautes autorités ont manifesté leur vif intérêt pour un renforcement des relations bilatérales. Ils comptent sur l'appui de la France pour **leurs questions prioritaires** –l'impact du changement climatique, la biodiversité, le contrôle des zones de pêche, ainsi que la préservation patrimoine culturel et environnemental...

- dès à présent, des projets culturels très intéressants sont à l'étude (à Pohnpei et à Yap notamment concernant la création d'un musée des arts vivants) et la poursuite des projets engagés sur les énergies renouvelables est sollicitée. Le rôle du Fonds Pacifique pourrait ainsi se révéler déterminant.

La délégation **tient tout particulièrement à souligner l'importance des enjeux économiques liés à la pêche.**

A l'occasion de leur déplacement, des Sénateurs ont pu rencontrer les responsables de la Commission des Pêches du Pacifique Occidental et Central (WCPF en anglais) dont le siège est situé à Pohnpei.

La Commission des Pêches du Pacifique Occidental et Central regroupe les principaux pays engagés dans des activités de pêche au thon dans l'Océan Pacifique. Au sein de cette organisation, huit nations océaniques – Papouasie Nouvelle-Guinée, Palau, îles Salomon, Etats Fédérés de Micronésie, Kiribati, Nauru, Tuvalu et îles Marshall– sont particulièrement mobilisées pour protéger leurs ressources de thons à l'intérieur de leurs zones maritimes territoriales (ZEE).

**Ces pays représentent près de 25 % du thon mondial (soit des captures de plus de 500 000 tonnes par an).** Générant un chiffre d'affaires global annuel de 4 milliards de dollars, le thon est une industrie qui profite peu aux Etats insulaires car **85 % des revenus du thon reviennent aux sociétés de pêche et autres pêcheries internationales basées principalement aux USA et au Japon.**

Leur économie dépend fortement des revenus provenant des ressources halieutiques de leur zone économique exclusive ainsi que de la haute mer et des activités de transformation associées.

Mais aujourd'hui, les pays insulaires du Pacifique ont pris conscience qu'ils n'ont pas été capables de maximiser l'utilisation de ces ressources pour leur développement économique, et sont même confrontés à leur appauvrissement. Le défi est donc de protéger cette ressource vitale pour les populations locales et de trouver rapidement des solutions comme :

- la lutte contre la pêche illégale en pénalisant plus les armements « fraudeurs » ;
- le développement des moyens de contrôle des activités de pêche ;
- le développement des capacités de pêche nationales pour exploiter directement les ressources avec la mise en place d'une entité géographique propre à l'ensemble des Etats insulaires afin de bénéficier pleinement des ressources halieutiques territoriales etc.

Le groupe interparlementaire trouve dès lors particulièrement pertinente l'initiative visant à créer une **mission d'information commune du Sénat sur l'état et les enjeux économiques de la surveillance des pêches et de la ressource halieutique dans les zones économiques exclusives des collectivités ultramarines françaises du Pacifique**.

Enfin, la délégation estime indispensable de **conforter l'engagement et la coopération parlementaires en Océanie** :

- pour assurer un **suivi dans la durée, le groupe a ainsi chargé un de ses membres, Richard Tuheiava**, Sénateur de la Polynésie française du suivi des actions en Micronésie (EFM, Marshall, Kiribati, Palau, Nauru) ;
- le groupe interparlementaire souhaite également relayer les préoccupations exprimées par ses interlocuteurs, notamment par le dépôt de **questions au gouvernement ou encore d'auditions mettant en lumière** les enjeux de la région au sein de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense (proposition de Robert Laufoaulu, Sénateur de Wallis-et-Futuna).

A l'avenir, le groupe compte accentuer ses efforts :

- cette coopération pourrait se concrétiser par une démarche d'information auprès de **l'Association des Législatures des Iles du Pacifique" (APIL)<sup>1</sup>** ; celle-ci vise à **encourager les choix d'organisations et de procédures démocratiques dans cette région** ;
- **l'année des outre-mer** et les grands événements de la région –Jeux du Pacifique en Nouvelle-Calédonie en septembre, la Coupe du monde de

---

<sup>1</sup>Voir : [www.pacificlegislatures.com/org](http://www.pacificlegislatures.com/org)

rugby en Nouvelle-Zélande– seront également l’occasion de s’associer aux activités mettant en avant cette région ;

- enfin, le groupe suivra avec attention l’avancement **des projets culturels** sur lesquels son attention a été appelée lors du déplacement, tels que la création d’un musée des Arts vivants à Yap et Pohnpei ou encore le projet visant à commémorer Mau Piailug, un grand maître-navigateur micronésien à l’origine directe de la renaissance de l’art de la navigation aux étoiles dans le Pacifique depuis 1976 (pirogue hawaïenne Hokule'a).

Ce dernier projet pourrait figurer ainsi parmi les opérations financées par le Fonds Pacifique avec l’aide de l’Ambassade de France à Manille, très mobilisée sur ce projet, à la suite d’une vaste concertation avec les populations locales.





## II. COLLOQUE : « OCÉANIE, CONTINENT INVISIBLE ? »

*« On dit de l'Afrique qu'elle est le continent oublié. L'Océanie c'est le continent invisible. Invisible, parce que les voyageurs qui s'y sont aventurés la première fois ne l'ont pas aperçu, et parce qu'aujourd'hui, elle reste un lieu sans reconnaissance internationale, un passage, une absence en quelque sorte. »*

*J.M.G. Le Clézio, Raga, Approche du continent invisible (2006)*

### **A. PROGRAMME DU COLLOQUE « OCÉANIE, CONTINENT INVISIBLE ? » (14 DÉCEMBRE 2010)**

Ouverture par M. Jean-Pierre DEMERLIAT, Sénateur de la Haute-Vienne, Président du groupe interparlementaire France-Vanuatou / Îles du Pacifique

#### **1. L'Océanie, un continent méconnu**

Présidence de Mme Catherine PROCACCIA, Sénatrice du Val-de-Marne, Présidente déléguée du groupe interparlementaire pour la Papouasie–Nouvelle-Guinée

**14 h 10** Présentation géopolitique de l'Océanie (M. Hadelin de LA TOUR DU PIN, Secrétaire permanent pour le Pacifique Sud, Ministère des Affaires Étrangères)

**14 h 15** Richesses culturelles de l'Océanie : un aperçu par les sciences sociales (M. Maurice GODELIER, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Président de la Société des Océanistes)

**14 h 45** La préservation du patrimoine et de la biodiversité en Océanie (M. Richard TUHEIAVA, Sénateur de la Polynésie française)

**15 h 15** Témoignage : Grandir en Papouasie – Nouvelle-Guinée (M. Nicolas GARNIER, Anthropologue, Professeur à l'Université de Port Moresby)

## 2. L'Océanie, le défi des images

Présidence de M. Simon LOUECKHOTE, Sénateur de la Nouvelle-Calédonie, Président délégué du groupe interparlementaire pour le Vanuatu

**16 h 00** Présentation du Festival International du Film documentaire Océanien (FIFO) par Mme Florence AUBENAS, Présidente du jury FIFO 2010, Mme Véronique CAYLA, Présidente du Centre National du Cinéma et de l'image animée, M. Claude ESCLATINE, Directeur Outremer-Première et France Ô et M. Walles KOTRA, Directeur Président de l'AFIFO

**16 h 15** Projection du film "TE HENUA E NOHO, THERE ONCE WAS AN ISLAND" de Briar MARCH (Prix FIFO 2010)

**17 h 30** Débat avec la salle en présence de M. Yves DASSONVILLE, Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie de 2007 à 2010

**18 h 15** Allocution de clôture par Simon LOUECKHOTE, Sénateur de la Nouvelle-Calédonie, Président délégué du groupe interparlementaire pour le Vanuatu.

**18 h 30** Inauguration de l'exposition de photographies de M. Nicolas GARNIER (Galerie Sud)

**Mme Catherine Procaccia**, Sénatrice du Val-de-Marne, Présidente déléguée du groupe interparlementaire pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, présidait la **première session** consacrée à « L'Océanie, un continent méconnu ».

De prestigieuses personnalités y ont apporté leur contribution comme le Professeur Maurice Godelier, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, M. Hadelin de la Tour du Pin, Secrétaire permanent pour le Pacifique Sud, ministère des Affaires étrangères.

La **seconde session**, présidée par **M. Simon Loueckhote**, Sénateur de Nouvelle-Calédonie, Président délégué du groupe interparlementaire pour le Vanuatu, était intitulée « L'Océanie, le défi des images », sur une proposition de M. Walles Kotra, directeur délégué de France O et Président de l'AFIFO qui organise chaque année, à Papeete (Polynésie française), le Festival international du film océanien (FIFO)<sup>1</sup>.

---

*1 Né du paradoxe d'une multiplication des chaînes télévisées dans le Pacifique corrélée à la disparition progressive de la production d'images locales, ce festival qui a lieu, chaque année, à Papeete (Polynésie française) accueille, avec un succès croissant, des délégations venues de toute l'Océanie. Le FIFO est ainsi devenu un rendez-vous culturel majeur et l'idée d'une présentation de cette grande manifestation internationale au Sénat, associant étroitement les parlementaires océaniens de l'Hexagone, a dès lors fait son chemin.*

M. Yves Dassonville, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie (2007-2010) et Mme Florence Aubenas, journaliste, présidente du jury du FIFO 2010 ont, en outre, bien voulu honorer le colloque de leur présence.

## ***B. PREMIÈRE TABLE RONDE : L'OCÉANIE, UN CONTINENT MÉCONNU***

### **La séance est ouverte à 14 heures 10.**



### **M. Jean-Pierre Demerliat, Président du groupe interparlementaire France-Vanuatu-Iles du Pacifique -**

Mesdames et Messieurs, le groupe interparlementaire France–Vanuatu–Iles du Pacifique, que j'ai l'honneur de présider, est heureux de votre participation à ce colloque consacré à l'Océanie.

Vous me pardonnerez de ne pas saluer individuellement chacun d'entre vous ; de même, je ne citerai pas les nombreuses personnes qui se sont excusées : il n'y a pas de raison qu'elles soient mieux traitées que vous qui avez fait l'effort de vous déplacer -à l'exception du Président Larcher, retenu par une visite du Président de la SNCF.

La mission de notre groupe est de développer des contacts, des relations d'information, de travail et d'amitié avec les autorités politiques, les milieux

---

*Le grand prix du jury du FIFO 2011 «There once was an Island : Te Henua e Noho » réalisé par Brar March (Nouvelle Zélande) a ainsi pu être projeté au Sénat dans la salle Monnerville en présence d'un très nombreux public.*

*La colloque a aussi permis de lancer, pour la première fois dans l'hexagone, la nouvelle édition du FIFO prévue, à Papeete, du 24 au 30 janvier 2011, à la suite de la projection du film néo-zélandais récompensé en 2010.*

économiques et culturels ainsi qu'avec les membres des assemblées parlementaires des pays de la zone avec laquelle la France entretient des relations diplomatiques.

Le groupe a donc souhaité mieux connaître et mieux faire connaître l'Océanie, qualifiée de « continent invisible » par Jean-Marie Le Clézio.

En effet, dans son livre *Raga*, il écrit : « *On dit de l'Afrique qu'elle est le continent oublié. L'Océanie, c'est le continent invisible. Invisible parce que les voyageurs qui s'y sont aventurés la première fois ne l'ont pas aperçue et parce qu'aujourd'hui, elle reste un lieu sans reconnaissance internationale, un passage, une absence en quelque sorte.* ».

C'est pour ces raisons que nous avons initié cette rencontre.

Si cette partie du monde est méconnue du plus grand nombre, ceux qui s'y intéressent sont des passionnés et toutes les personnalités que nous avons contactées pour co-animer cette demi-journée ont accepté avec enthousiasme. Qu'elles en soient grandement remerciées !

Nous entendrons des anthropologues –MM. Maurice Godelier et Nicolas Garnier–, des diplomates –M. Hadelin de la Tour du Pin, Ambassadeur, Secrétaire permanent pour le Pacifique Sud ou M. Michel Monnier, que j'aperçois, qui fut jusqu'à il y a peu notre Ambassadeur à Fidji–, de hauts fonctionnaires –notamment M. Yves Dassonville, Haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie jusqu'à il y a quelques mois–, des acteurs majeurs du monde de la presse écrite et audiovisuelle ainsi que du cinéma –Mme Florence Aubenas, M. Claude Esclatine, Directeur d'Outre-mer Première et France Ô, M. Wallès Kotra, Président de le FIFO– et bien évidemment des politiques, notamment mes collègues et amis Simon Loueckhote, Sénateur de Nouvelle-Calédonie, Président délégué groupe interparlementaire pour le Vanuatu, Richard Tuheiava, sénateur de Polynésie française et Catherine Procaccia, Présidente déléguée pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous espérons la présence de Robert Laufoaulu, sénateur de Wallis et Futuna, mais il n'a pu se libérer à temps et vous demande de bien vouloir le lui pardonner.

Ce soir, grâce à vous, nous aurons enrichi nos maigres connaissances ; nous porterons un regard différent sur cette immensité qui, dans l'esprit du plus grand nombre, est synonyme de paradis mais où –nous l'avons vérifié au cours de nos trop courts séjours– se rencontrent aussi les « misères » dont souffre notre monde moderne.

A présent, place à celles et ceux qui cherchent, comprennent et font partager leur savoir !

Avec votre assentiment, Catherine Procaccia va présider la première partie de nos travaux sur l'Océanie, continent invisible.

**Mme Catherine Procaccia**, Présidente déléguée du groupe interparlementaire pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée – C'est en tant que Présidente déléguée pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée que je vais mener les débats avec MM. Hadelin de La Tour du Pin, Maurice Godelier, Richard Tuheiava et Nicolas Garnier.



J'ai parcouru l'Océanie de l'Indonésie jusqu'à à Hawaii ; je trouve que ce titre de « continent invisible » est parfaitement adapté : lorsqu'on va en Océanie, on fait des sauts de puce, d'île en île, mais on n'a jamais le sentiment d'être sur un continent. Pour moi, l'Océanie est un continent uniquement aquatique qui se fond dans le Pacifique, un continent très particulier qui n'a pas d'étendue de terre.

Je laisse M. Hadelin de la Tour du Pin faire la présentation géopolitique de l'Océanie.

**M. Hadelin de la Tour du Pin**, Secrétaire permanent pour le Pacifique Sud, Ministère des Affaires étrangères – Merci.



Vous êtes tous des amis du Pacifique et le connaissez beaucoup mieux que moi qui ai pris mes fonctions il y a six mois pratiquement jour pour jour.

C'est donc un défi un peu risqué que de venir parler devant vous qui avez parcouru ce gigantesque continent océanique de part en part au cours de ces dernières années.

Étant précisément novice, parler d'un continent méconnu me convient assez bien : il était en effet largement méconnu pour moi il y a seulement six mois !

Avant de développer devant vous quelques axes de réflexions géopolitiques sur l'Océanie, je voudrais revenir un moment sur les termes de « continent inconnu » afin d'essayer de faire parler les mots.

L'Océanie, quel beau mot et comme, à lui seul, il fait surgir des images ! L'Océanie ce n'est peut-être pas des terres, des continents, des massifs comme nous les connaissons, mais ce sont des images que nous portons tous dans nos têtes : l'Océanie des archipels, l'Océanie des atolls. Rien qu'en Polynésie française, on me dit qu'on dénombre 118 îles et 70 atolls éparpillés au milieu de l'océan par excellence, le plus grand, le plus violent, celui qui ne porte pas bien son nom : le Pacifique ! L'Océanie des navigateurs, l'Océanie de Paul Gauguin –dont chacun connaît les tableaux– de Jacques Brel, de Marlon Brando et, bien sûr, de Le Clézio...

On a pris l'habitude, dans la prose administrative, de parler de Pacifique Sud par opposition aux rivages de l'Ouest, du Nord et de l'Est mais cette dénomination me paraît bien plate. Je préférerais pour ma part le titre beaucoup plus poétique de Secrétaire permanent pour l'Océanie. Malheureusement, les décrets interministériels en ont jugé autrement !

Madame la Présidente faisait allusion à la spécificité de ce continent où l'eau l'emporte sur la terre ferme, un continent peut-être pas « aquatique » mais largement liquide par opposition aux masses énormes de son pourtour, un continent qui n'est pas désertique bien sûr, mais qui est bien peu peuplé : 3,2 M d'habitants dans les îles ; si l'on y ajoute les 6,8 M d'habitants de Papouasie–Nouvelle-Guinée, nous arrivons à peine à 10 M d'habitants en 2010 –sans compter l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Par rapport à la Chine, au Japon, à l'Inde ou même à l'Union européenne, il est évident que nous en sommes loin.

Par son immensité même, par sa diversité, l'Océanie est cependant bien un continent distinct de ses voisins par ses populations, ses cultures, sa biodiversité et par l'ampleur des défis auxquels il se trouve confronté.

Ce continent est méconnu enfin ; non pas inconnu - votre présence en témoigne - mais encore peu connu. Les ethnologues, les océanologues, les climatologues ne cessent de l'explorer encore en plein XXIème siècle.

Si les travaux scientifiques, les récits de voyages, les guides touristiques, les images publicitaires, les films, les documentaires existent en nombre –ce qui n'était pas le cas avant la seconde guerre mondiale– quelle image de l'Océanie a-t-on aujourd'hui en France et en Europe ? C'est une des pistes que je voudrais explorer avec vous...

Voilà quelques-unes des questions que m'inspire un sujet aussi vaste que les espaces qu'il recouvre. Je n'aurais pas la prétention de répondre à toutes ces questions quand des esprits beaucoup plus savants que le mien y ont consacré des années d'observations et de travail mais je voudrais regrouper quelques réflexions autour de deux thèmes : l'Océanie, une et multiple ; l'Océanie et la France : une relation vivante.

Ce faisant, je vais tâcher de faire quelque peu mentir Jean-Marie Le Clézio, notre Prix Nobel.

L'Océanie paraît à la fois une et multiple . On peut affirmer en effet –c'est ce qui m'apparaît le plus clairement depuis six mois que j'ai pris mes fonctions– que la

seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a vu l'émergence d'une conscience océanienne qui n'existait pas auparavant.

Certes, l'immensité des espaces et un relatif isolement par rapport aux grands centres de décisions politiques et économiques du monde demeurent. Nous savons bien que les communications tant intérieures qu'extérieures sont difficiles, longues, coûteuses, généralement fatigantes et parfois hasardeuses.



Mais les avions et surtout Internet ont réduit les distances, même s'ils ne les ont pas abolies. Les peuples, les États indépendants d'Océanie et les collectivités, sont bien plus proches aujourd'hui les uns des autres qu'ils ne l'ont jamais été au cours de l'histoire. Qui plus est, les populations comme les gouvernements de la région ont pris conscience, dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, d'une véritable communauté de destin.

Face aux défis que représentent pour eux les distances, le développement, le changement climatique, les ensembles géographiques que forment la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie se sont rapprochés sensiblement.

Ce processus de rapprochement régional récent –cinquante ou soixante ans ne sont rien à l'échelle de l'histoire du monde – est certainement appelé à se poursuivre et d'abord par la coopération des différents acteurs.

J'en donnerai quelques exemples : c'est sur l'aspect politique des choses que je peux apporter quelque chose de plus par rapport aux connaissances de terrain des ethnologues, des océanologues et des climatologues. La Communauté du Pacifique Sud créée en 1947 au lendemain du second conflit mondial –qui a profondément ébranlé les sociétés du Pacifique– rassemble 22 États et territoires, avec la France, l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. Nous arrivons à un total de 26 qui me fait penser, même si comparaison n'est pas raison, aux 27 États membres de l'Union européenne.

La CPS est l'organisme de coopération régionale qui inclut tout le monde. Son siège est à Nouméa ; ceci a pour nous, Français, du poids et de l'importance et nous y sommes très attachés.

Cette Communauté du Pacifique Sud, organisation de coopération apolitique de référence, vient de connaître une mutation profonde : ses effectifs ont fortement augmenté, ses missions se sont développées, son rayonnement également. C'est une

organisation qui regroupe à présent quelque 600 agents, ce qui, à l'échelle du Pacifique, est considérable.

Dans un domaine vital pour l'avenir, celui de l'environnement et de ses différentes composantes –biodiversité, changement climatique, etc.– le programme régional océanien de l'environnement, le PROE, dans un domaine d'autant plus important que certaines collectivités du Pacifique sont menacées, dans leur existence même, par le changement climatique, permet à l'ensemble des États et aux collectivités de la région de s'exprimer et de faire entendre leur voix. J'en veux pour exemple les deux dernières conférences internationales qui se sont tenues à Nagoya, au Japon, sur la biodiversité et à Cancun, au Mexique, sur le changement climatique. Les pays du Pacifique ont pu s'y faire entendre, afficher des positions communes, défendre leurs intérêts au milieu des grandes nations.

Enfin, sur le plan politique, le Forum des Îles du Pacifique, que l'on appelle plus communément le FIP, rassemble 14 États océaniques avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Constitué en 1971, structuré en 2005, le FIP était à ses débuts un club d'États hostiles aux explosions nucléaires françaises dans le Pacifique puis à la politique française en Nouvelle-Calédonie.

Les choses ont changé. Aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont membres associés du FIP et Wallis et Futuna en est membre observateur. Quant à la France, elle est chaque année invitée à participer au dialogue post-Forum, réunion entre les dirigeants des États du Forum et les bailleurs de fonds extérieurs.

Qui plus est, en 2009, le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie a fait connaître son intention de devenir aussi rapidement que possible membre à part entière du Forum ; cette démarche, je le souligne, est soutenue et encouragée par le Gouvernement de la République française.

Ainsi, si l'on constate qu'une commune opposition à la politique française dans la région Pacifique a pu constituer un temps un facteur de rapprochement entre les jeunes États océaniques, il n'en est plus de même aujourd'hui. Les temps ont changé. D'autres facteurs puissants de solidarités régionales ont pris le relais ; j'ai mentionné les enjeux liés aux changements climatiques et, plus largement, la nécessaire préservation de l'environnement. Je citerai aussi l'évolution du droit de la mer qui, en permettant à chaque État d'étendre son territoire maritime jusqu'à 200 milles marins, a créé de nouvelles frontières. A certains endroits, ce peut être un facteur de différends, comme aujourd'hui entre la France et la Nouvelle-Calédonie d'un côté et le Vanuatu de l'autre ; mais, dans la plupart des cas, cela a amené des pays qui ne se côtoyaient pas à avoir des relations de voisinage et surtout à se découvrir des intérêts communs : protéger leur zone maritime et éviter l'épuisement des ressources en poissons. Ce droit de la mer a sans doute contribué à rapprocher, à l'intérieur de la zone immense du Pacifique, de ce continent liquide, les États et les collectivités qui en font partie.

Multiple, l'Océanie l'est donc toujours ; mais la tendance au rapprochement des hommes et des intérêts me semble l'emporter.



Je ne voudrais pas terminer cette brève présentation sans dire quelques mots sur l'Océanie et la France, en tant que Secrétaire permanent pour le Pacifique.

L'Océanie, pour la France, ce sont d'abord les trois collectivités du Pacifique -dont le statut constitutionnel de chacune est différent. 550 000 habitants dans le Pacifique –la métropole en compte 63 M et 2 M dans les départements et territoires d'outre-mer–, c'est loin d'être négligeable ; Fidji en a 850.000, le Vanuatu 250 000.

Mais par delà les collectivités françaises d'outre-mer, l'Océanie, c'est aussi le rayonnement de la langue française ; c'est un espace maritime gigantesque, avec six ambassades françaises qui couvrent l'ensemble de la zone ; ce sont des relations confiantes avec le FIP et, plus encore, avec la CPS et le PROE.

20 % du dixième FED sont constitués de crédits français provenant de nos impôts. Et l'Union européenne est en train de devenir le premier bailleur de fonds de la communauté du Pacifique (CPS) -avant l'Australie, ce qui mérite d'être souligné.

Tout cela est important mais serait insuffisant pour constituer une politique. Pour mener une politique, il faut de la conviction et de la volonté.

La conviction, c'est que la France a dans le Pacifique beaucoup plus que des intérêts, qui changent avec le temps : elle a des responsabilités au plus haut niveau en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et en tant que membre de l'Union européenne ou de la CPS. Mais elle a aussi, et surtout, des responsabilités vis-à-vis des populations françaises du Pacifique. La stabilité, la sécurité, la prospérité, la démocratie dont la France est garante ne sont pas choses négligeables.

La volonté, par-delà la contribution au développement des États du Pacifique, c'est l'insertion régionale des collectivités françaises du Pacifique dans leur environnement. C'est pour cela que le Fonds Pacifique en particulier a été créé.

En conclusion, je ne saurais trop vous encourager à aller visiter l'exposition Lapita au Musée du Quai Branly et, en particulier, à feuilleter l'excellent catalogue cofinancé en partie par le Fonds Pacifique, dont la découverte continuera à vous faire rêver.

Merci.

*(Applaudissements).*



**Mme Catherine Procaccia,**  
**Présidente déléguée du groupe**  
**interparlementaire pour la**  
**Papouasie-Nouvelle-Guinée -**  
**Merci.**

Il fallait pouvoir resituer le Pacifique et l'étendue de ce continent liquide.

La parole est à M. Maurice Godelier, Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Président du Conseil consultatif régional de la recherche et de l'enseignement supérieur, de la technologie et de l'innovation de la région Île-de-France, qui fut également Directeur scientifique du CNRS.

Vous avez ici, Monsieur le Professeur, un certain nombre de vos anciens élèves, qui ont acquis une notoriété dans le domaine de l'anthropologie.

M. l'Ambassadeur nous a parlé de l'émergence d'une conscience océanienne. Iriez-vous dans le même sens s'agissant de la diversité culturelle et des richesses de l'Océanie ?

**M. Maurice Godelier, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Président de la Société des Océanistes** - Merci. Au lieu de parler de la construction d'une conscience moderne, je vais partir des modes de pensée, des façons d'agir, et d'organiser la vie qui existaient avant l'arrivée des Européens pour que vous puissiez mesurer ensuite tout ce qui s'est passé depuis plus d'un siècle et demi.

On a quelque peu abandonné l'opposition entre Mélanésie et Micronésie au profit de deux grandes populations, les Austronésiens –qui ont donné les Polynésiens– et les non Austronésiens.

On trouve surtout, à l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, des non Austronésiens. En Nouvelle-Calédonie, à Fidji et ailleurs, le mélange est tel que la division devient stupide.

Il existe surtout un phénomène social très important, peu développé en Nouvelle-Guinée mais beaucoup plus à Fidji, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, celui des chefferies. Il s'agit d'une structure hiérarchique au travers de laquelle des individus, des groupes, des lignées revendiquent une sorte d'essence divine qui les sépare –au moins sur ce plan– du reste de la population. Cette essence, qu'on appelle le « mana » apporte protection et fertilité au reste de la population.

C'était là la clé de la légitimation de leur pouvoir en même temps que le principe des activités des Polynésiens : la guerre, les rites et les loisirs.

On trouve en Mélanésie et en Nouvelle-Guinée environ 1.000 langues, regroupées en sept phylums linguistiques. Les populations ont été isolées pendant longtemps et les groupes ethniques étaient divisés en tribus.

Certains, suivant le modèle des « *big men* » accumulent femmes et richesses et les échangent dans des réseaux intertribaux. Il existe aussi des structures de « grands hommes » où l'on donne une femme pour une femme mais où l'on n'accumule pas de richesses pour une femme. Tout ceci est en train de changer. Actuellement, les dots en Toyota se multiplient !

Des chefferies existaient par ailleurs également sur les côtes.

Un changement très profond a eu lieu en Mélanésie avec l'introduction de la patate douce amenée semble-t-il d'Amérique du Sud par les Espagnols. C'est une vraie révolution écologique et sociologique.

Que sont donc les groupes tribaux ? Il s'agit d'une série de clans mais ce n'est pas la parenté qui explique la structure du clan. L'unité se faisait sur la base des rapports politiques et religieux qui passent souvent par les initiations : les garçons sont séparés des filles, s'élèvent dans la société et sont plus tard aptes à gouverner, c'est-à-dire dominer les femmes et le reste de la société.

La parenté joue un grand rôle dans ce phénomène, tout comme la *kainga*. La *kainga*, en Polynésie, représente un grand groupe de parenté mais tous ses éléments ne sont pas forcément liés par la parenté au représentant de la *kainga*, qui est également responsable de la terre, des ressources et des personnes. Son autorité pouvait autrefois aller jusqu'au droit de vie et de mort –ce qui n'était pas le cas dans la plupart des autres pays de Mélanésie.

En Mélanésie, coexistaient deux grands systèmes. Dans le premier, les richesses engendraient une compétition entre tribus. Une américaine, Polly Wiessner, a étudié 92 clans et tribus des hautes terres de Nouvelle-Guinée. Elle a découvert que les grands systèmes d'échanges qui ont fait l'admiration des ethnologues étaient une substitution à la guerre.

Il existait un accord entre trois tribus : deux se faisaient la guerre sur le territoire d'une troisième, le vainqueur ne pouvant s'emparer de la terre et la troisième nourrissant les deux tribus combattantes pendant un an. On devait ensuite compenser.

Le système des grands échanges a été fait pour autonomiser les échanges de richesses sans tuer.

En Nouvelle-Guinée, les Kalachnikov arrivent aujourd'hui de Chine en masse, les tueries sont immenses, les compensations impossibles –même en Toyota– et la situation intérieure peu reluisante.

Autrefois, l'unité politique et religieuse d'une tribu était basée sur les initiations ou autres structures de ce type, qui débordaient la parenté et maintenaient chacun dans un même ensemble.

Dans ce système de parenté, les enfants n'appartiennent pas à la mère mais au groupe du père. Il s'agit d'un système patrilinéaire ; dans les systèmes matrilineaires, tous les enfants appartiennent à la mère et aux frères de la mère.

En Polynésie, on est dans un autre monde. La parenté y est beaucoup plus ouverte, beaucoup plus fluide ; on peut adopter largement, ce qui n'est pas possible en Mélanésie. Il y a donc là un grand contraste.

Les Polynésiens –c'est aujourd'hui à peu près démontré– sont les descendants de peuples partis du Sud de la Chine et de Taiwan. On peut d'ailleurs reconnaître aujourd'hui à Taiwan les mêmes symboles que ceux que l'on retrouve sur les sculptures et sur les tatouages des chefs qui ont été reproduits au XIX et XX<sup>ème</sup> siècles.

Lorsqu'on arrive à Tikopia, on découvre quatre clans qui n'existaient pas autrefois. Venus de différentes îles, ces groupes se combattaient. C'est sur la base de cette situation de crise qu'un groupe, le clan des Kafika, a proposé une sorte de Constitution destinée à vivre ensemble. Il s'agissait d'organiser un cycle de rituels pour contrôler la fertilité des femmes, des terres et des poissons et poser des tabous

sur la pêche. Seuls les chefs des rituels pouvaient poser ces tabous, ouvrir et fermer les cycles de l'agriculture, de la pêche, etc.

Le clan des Kafika pouvait donc être le premier des clans, son ancêtre, à l'origine de cette Constitution étant devenu Atua, c'est-à-dire Dieu. Un homme ayant créé une Constitution rassemblant les clans en une société était divinisé et recevait le « *blessing* » des grands Dieux polynésiens.

A Tikopia, le chef était à peine épargné des gros travaux et était comme tout le monde, sauf en ce qui concerne les rituels puisqu'il s'agissait d'un être différent des autres.

Dans l'empire Tu'i Tonga, la sœur était supérieur au frère du point de vue des Dieux et des Morts. A Tonga, la femme de la classe la plus élevée ne pouvait se marier à l'intérieur de la communauté et ne pouvait qu'épouser de grands chefs fidjiens.

A Samoa et Hawaï, la différence est plus profonde. Il ne s'agit plus d'un petit chef qui dirige des cycles rituels mais de gens qui ont le contrôle de la terre et qui donnent aux autres la permission de la cultiver. Ils contrôlent également les personnes et reçoivent les prémices des récoltes. Il s'agit là de l'aristocratie polynésienne.

Avant la venue des Européens existait à Hawaii un embryon d'Etat. Leur arrivée a permis à un chef d'avoir des armes à feu et d'établir définitivement son pouvoir sur les autres chefs. Rien à voir avec la Nouvelle-Guinée, où l'on est sans cesse en guerre avec ses voisins, avant de devenir amis et ainsi de suite. C'est un équilibre entre la guerre et la paix qui ne permet pas de concentrer plusieurs tribus et plusieurs groupes sous un seul pouvoir.

Sur le plan religieux, il existe en Mélanésie des divinités avec des esprits de la forêt et des cultes où certains se condamnent au célibat en épousant mystiquement une puissance de la forêt qui assure la fertilité et la chasse.

En Polynésie, la mythologie est compliquée ; il existe un Panthéon alors qu'il n'en existe pas de connus en Mélanésie. On trouve de grands Dieux articulés soumis comme Zeus chez les Grecs anciens ou Jupiter chez les Romains ainsi qu'une hiérarchie de grands Dieux et de petits Dieux qui évoluent dans la cosmogénèse.

La différence de culture est profonde et c'est sur ces cultures, dans leur logique globale et leur complexité, que sont arrivées deux puissances, l'une sociale, politique et militaire et l'autre spirituelle avec la christianisation, la conversion, la multiplication des sectes protestantes qui donnera ensuite lieu à des églises nationales, ce que ne permettraient pas les catholiques intégrées sous le Vatican. Avec les orthodoxes, on a des églises nationales et avec les protestants, de multiples groupes nationaux peuvent se constituer.

Le protestantisme va donc permettre de s'émanciper à travers un groupe politique local, ce qui n'est pas possible avec le catholicisme.

Lors de mon départ de Nouvelle-Guinée, certains jeunes m'ont demandé de leur attribuer des prénoms : Sarah, John, Mary, etc. Je leur ai demandé pourquoi. Ils m'ont répondu qu'ils voulaient se faire baptiser. Je leur ai demandé quelle était la

confession qu'ils avaient choisie. Ils m'ont répondu que cela n'avait pas d'importance ! Ce n'était donc pas un problème théologique.

J'ai demandé à l'un des leurs de m'expliquer quel était leur but en leur faisant valoir que dans les clans, les noms étaient déjà fixés et que le fait de trouver un même prénom pour plusieurs personnes pouvaient poser problème. Mon interlocuteur m'a répondu qu'ils voulaient devenir des hommes nouveaux !

Je lui ai demandé ce qu'était pour lui un homme nouveau. Il m'a répondu : « Suivre Jésus et faire du business ! »...

**M. Maurice Godelier, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Président de la Société des Océanistes** – On était à 2 000 mètres d'altitude, chez des gens qui ne lisent pas les journaux et ne regardent pas la télévision. Ils avaient néanmoins compris que c'était ainsi qu'il fallait devenir, sûrement sous l'influence européenne.



On rencontre cependant une certaine résistance mais les gens choisissent dans leur passé, même s'ils le réinventent, de quoi faire un avenir. Les Baruyas cependant, qui sont tous devenus protestants, viennent de reprendre les initiations. Ils créent ainsi une synthèse et, avec du passé, vont faire un avenir, prendre des responsabilités dans notre histoire moderne.

C'est ce qui se passe partout mais dans certaines régions, la modernisation et la christianisation se sont faites contre les États. On a assisté à une sorte d'opposition entre cette transformation spirituelle et le fait de se soumettre à un Etat avec ses obligations, ses impôts et sa centralisation. Comment comprendre que l'on a une identité nouvelle pluriethnique au-dessus des divisions ? Comment construire cette identité de citoyen issue d'une démocratie électorale ?

Ce qui se passe actuellement dans le Pacifique est très compliqué. Il s'agit de construire une identité nationale là où il n'y avait pas de nation et là où les chefferies n'ont pas disparu, comme à Fidji. Construire une identité politique qui puisse transcender les grandes familles de chefs et les anciens royaumes de Fidji constitue un processus chaotique assorti de coups d'État, de discussions avec des familles d'une île contre les familles d'une autre île, les clans, etc. mais c'est ainsi que l'ont fait l'histoire, là-bas comme ici !

Pour un anthropologue, le présent est tout aussi important à comprendre que le passé.

Un anthropologue a besoin de connaître le passé pour savoir d'où viennent les gens mais ce qui se passe dans les villes comme Port Moresby avec le chômage endémique, l'alcoolisme, fait partie de la vie moderne et produit une nouvelle société.

Beaucoup de régions du Pacifique sont dans un conflit politico-culturel qui consiste à construire une égalité entre les citoyens en partant des inégalités propres aux chefferies ou aux clans. Cette tension est fondamentale pour les individus et pour les groupes –mais c’est le cas pour beaucoup de sociétés–. Ce n’est pas plus original dans le Pacifique qu’au Kazakhstan, au Kirghizstan ou en Irak, où des centaines de tribus continuent à exister.

Ces tribus ne sont pas des vestiges du passé mais des acteurs du présent. Les anthropologues, un certain temps, ainsi que les politiques, ont prétendu le contraire. Il n’en est rien ! Les tribus, les groupes ethniques sont des acteurs du présent qui veulent obtenir une identité, la poursuivre et la changer.

Ceci met en lumière quelques contradictions historiques que les politiques peuvent aider à résoudre –mais la société civile peut également y contribuer par ses transformations.

L’entrée de ces peuples dans une économie globale leur confère, du fait de leur pauvreté, une place secondaire dans les marchés mondiaux de sorte qu’un autre défi économique consiste à combiner une assistance internationale avec la production de ressources locales exportables et créatrices de richesses. C’est là une autre des contradictions actuelles car ces sociétés sont petites et leur place dans l’économie mondiale fragile.

Je ne veux pas ici suggérer l’envahissement de l’Océanie par les produits chinois ; mon travail a consisté à vous présenter un tableau des points d’ancrage culturels qui ont été présidé à la rencontre de ces sociétés avec les Européens.

*(Applaudissements).*

**Mme Catherine Procaccia, Présidente déléguée du groupe interparlementaire pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée** - Merci.

Il y a à peine un an, une expédition scientifique a découvert en Papouasie–Nouvelle-Guinée 200 nouvelles espèces animales et végétales. On découvre encore, au XXIème siècle, des espèces inconnues !

L’intervenant suivant est le benjamin du Sénat, Richard Tuheiava, qui représente la Polynésie française ; il va à présent traiter de la biodiversité en Océanie.

**M. Richard Tuheiava, Sénateur de la Polynésie française.** Merci à tous.

Dans mon pays, on dit : "Ia ora na". Cela signifie bonjour.

Je voudrais prendre sur mon temps de parole pour vous proposer un modeste hymne imagé et musical à cet univers dans lequel s’immerge et se meut notre patrimoine culturel et naturel d’Océanie dans sa biodiversité, en entremêlant délibérément des images de différents voyages à travers l’Océanie, la Micronésie et la Nouvelle-Zélande. Les images, les sensations, les émotions visuelles permettront à la

kinesthésique de faire son travail. Loin de mettre des barrières sur les pays dans lesquels ces clichés ont été pris, vous n’y verrez qu’une seule entité...

*(Projection du clip).*

**M. Richard Tuheiava, Sénateur de la Polynésie française** - Le pays qu'évoque la chanteuse, c'est l'Océanie, une seule et même entité indissociable...

Il était important de vous faire ressentir, le temps d'une chanson insolite, chargée d'émotion et de mots simples pleins de profondeur qui fondent notre univers océanien, l'attachement des Océaniens à l'élément naturel, socle indissociable de nos identités, de nos valeurs sociétales, de nos existences et de nos équilibres, ainsi que la perception qu'ils ont de l'universel.

Je ne me livrerai pas ici à un propos anthropologique –je n'en suis d'ailleurs pas capable. Néanmoins, j'interviendrai sur la notion de préservation. Il est avant tout important de savoir ce que l'on préserve et de connaître les valeurs associées à cette préservation. Quelle perception de l'universel veut-on préserver à travers ce patrimoine culturel et immatériel que constitue la biodiversité ? Quelles en sont les valeurs sociétales ?

La principale clé de la protection optimale, raisonnée et durable de ce patrimoine océanien réside dans la reconnaissance du fait que cette entité océanienne –qui représente un tiers de la surface du globe– a sa part dans la compréhension de l'humanité, de l'universel et de la planète.

Pacifique, Polynésie, Mélanésie, Micronésie, il existe beaucoup de termes différents pour qualifier tout ou partie de l'Océanie, région du monde située entre l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Sud.

Ces termes sont issus de points de vue très euro-centriques datant de l'époque de l'exploration du monde par les Occidentaux, aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Le combat de la préservation du patrimoine culturel océanien et de la biodiversité n'est pas gagné d'avance mais indissociable de la compréhension interculturelle. On ne peut protéger cette biodiversité et ce patrimoine culturel matériel ou immatériel sans en connaître les clefs d'un point de vue humain –et je remercie mon prédécesseur, qui a ouvert la voie sur ce sujet.

L'Océanie commence à sortir de son cadre ancien « petit, pauvre et sans histoire » ainsi qu'on disait au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Sa richesse, jusqu'ici dissimulée par les préjugés, se dévoile peu à peu.

Ces sociétés insulaires –dont on pensait autrefois qu'elles n'avaient pas vraiment de passé, étant dépourvues d'écriture au sens où nous l'entendons aujourd'hui– sont en réalité le fruit d'une histoire riche et dynamique marquée par l'un des plus grands exploits maritimes de l'humanité, celui de la conquête d'une zone plus étendue que tous les continents réunis qui, à elle seule, occupe un tiers de la surface du globe.

Les mouvements migratoires qui ont peuplé les îles océaniques sont les plus récents de l'histoire de l'humanité. Au fur et à mesure qu'une telle vague migratoire se développait d'Asie du Sud-Est vers la Polynésie française actuelle, sur une période de plusieurs millénaires, relevant d'une véritable épopée pour l'Océanie, allait se développer une culture de l'adaptation aux contraintes de la vie insulaire en même temps qu'une interaction physiologique, holistique, spirituelle et sacrée avec les éléments naturels, que l'on appelle communément aujourd'hui la biodiversité, les écosystèmes, la géologie, etc.

Cette adaptation des Océaniens s'est enracinée dans une époustouflante capacité d'observation de la nature, une connaissance traditionnelle approfondie de la faune, de la flore, du monde vivant en milieu terrestre, aérien, marin ainsi que dans un modèle social communautaire clanique, avec un chef traditionnel couturier à sa tête, que l'on retrouve dans la plupart des sociétés traditionnelles océaniques.

Cette interaction holistique et spirituelle s'est également enracinée dans une culture de l'oralité, de la sanctuarisation, une mystification mais également dans un rapport différent au temps et à l'espace qui a mis à mal bien des générations de missionnaires et dérouté beaucoup d'observateurs pourtant bien avisés.

Aujourd'hui, les îles ne sont plus considérées comme des îles à petite superficie à la faune et à la flore très pauvres. Elles ont désormais acquis auprès de la communauté scientifique mondiale, académique et politique le statut de pôles avancés en matière de biodiversité caractérisée par un endémisme très fort, notamment dans les îles orientales.

Paradoxalement, à peine le monde a-t-il reconnu les richesses culturelles et naturelles de la zone océanique que nous prenons conscience de la situation alarmante dans laquelle se trouve cette région. On a parlé de changements climatiques ; on parle de déperdition de patrimoine culturel et immatériel énorme et de nouveaux défis. La biodiversité est directement menacée, tant par les activités anthropiques que par les phénomènes de réchauffement climatique.

Toutes les sociétés autochtones insulaires du Pacifique, comme celles du reste du globe, sont empreintes d'une spiritualité accentuée, à fleur de peau, qui se traduit par l'interaction holistique entre l'homme et la nature.

Les quatre éléments –air, terre, mer et feu– contribuent à la compréhension même de la culture autochtone dans les communautés insulaires du Pacifique. S'il est vrai que l'on retrouve de nombreuses similitudes de valeur sociétale, de croyance traditionnelle, de cosmogonie entre les sociétés autochtones et océaniques et beaucoup d'autres peuples autochtones à travers le monde, il existe au moins une particularité qui caractérise l'Océanie : l'identité océanique est forgée sur un socle commun. Ce modèle sociétal en survie est en complète interaction avec l'océan.

Il ne peut y avoir de préservation durable d'un patrimoine océanien sans Océanie. C'est l'alpha et l'oméga même du sujet qui nous réunit. Les peuples d'Océanie sont nés par l'Océan et disparaîtront peut-être par l'Océan.

Pour paraphraser l'illustre professeur et auteur tongien Epeli Hau'ofa, directeur et fondateur du Centre océanien des arts et de la culture de Fidji, décédé en juillet 2009, «*Nous sommes l'Océan !* ».



Les peuples océaniens, à ma connaissance, sont les seuls peuples autochtones contemporains au monde à avoir développé une cosmogonie, un système de valeurs et de croyances et un modèle sociétal complets à partir d'un élément marin océanique, le plus grand de la planète !

En novembre 2009, les communautés du Pacifique, réunies en conférence régionale à Maupiti, en Polynésie française, lors de l'atelier 2009 du patrimoine mondial de l'UNESCO, ont adopté une déclaration sur l'océan réaffirmant solennellement que celui-ci n'est pas seulement un patrimoine naturel mais aussi culturel, une part de leur identité, de leur manière de vivre, de leurs valeurs, de leurs connaissances et de leurs pratiques traditionnelles qui leur ont permis d'exister depuis des millénaires.



Par cette déclaration, les représentants des États des pays insulaires du Pacifique ont fait savoir au reste du monde que la préservation de l'Océan n'est pas seulement une question de patrimoine au sens de la biodiversité mais également de l'identité et de l'existence de ce peuple. Ils ont surtout voulu rappeler le lien intrinsèque et sacré entre les peuples autochtones océaniens et les quatre éléments.

Le besoin urgent de préserver le patrimoine océanien, y compris sous son acception naturelle et dorénavant culturelle, est ressenti à la fois par la communauté internationale et par la communauté du Pacifique elle-même.

Ces liens forts entre biodiversité naturelle et culturelle, cette corrélation entre la diversité des formes du vivant et la richesse des adaptations de l'homme à son environnement naturel, sont confirmés par la Convention des Nations-Unies sur la diversité biologique. En octobre 2010, dans le plan stratégique pour la biodiversité, issu de la Conférence des parties à Nagoya, des principes d'éthique prônant la reconnaissance des valeurs des communautés autochtones et locales, dont la préservation de la biodiversité et la valorisation des connaissances traditionnelles ont été énoncés. Le recours de plus en plus fréquent aux savoirs traditionnels par les scientifiques permet la conservation et une certaine forme de continuité de ce savoir.

A l'échelle régionale, dans le Pacifique, des actions pour la préservation du patrimoine naturel ont également été entreprises depuis longtemps par des organisations telles que le Secrétariat de la CPS, à Nouméa, ou le PROE. Ces

organisations régionales, reconnaissant leur appartenance à une même région et à un passé commun ont pour objectif principal d'offrir une vie meilleure aux Océaniens, en respectant l'environnement et en agissant tous ensemble.

Ces initiatives prises dans le domaine de la préservation de la biodiversité ou autres se sont souvent heurtées à des difficultés dans la mise en œuvre des différents statuts institutionnels des îles océaniques, divisent l'Océanie en frontières invisibles aux yeux des autochtones. Elles ont pour noms souveraineté, zone économique exclusive, etc. Des difficultés dans la mise en œuvre des actions régionales en faveur de la préservation du patrimoine naturel sont aussi présentes dans le secteur culturel.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer un sujet qui lie les Océaniens, l'art ô combien convoité de la navigation traditionnelle. Cet art n'est pas l'apanage d'une peuplade mais fait intrinsèquement partie de l'histoire de l'humanité de l'Asie du Sud-Est jusqu'à l'Amérique du Sud et constitue le ciment entre l'ensemble des différentes peuplades –Hawaï, Micronésie, Nouvelle-Zélande, Polynésie– qui peut encore les souder pour parvenir à la préservation du patrimoine culturel et de la biodiversité, dans une acception indissociable.

Le passage des frontières ne peut plus se faire aujourd'hui de manière aussi libre qu'à l'époque. Les Océaniens, qui voyageaient jadis librement d'île en île, se voient contraints de voyager au sein d'un « pays », de préparer à l'avance leurs trajets et la procédure pour le passage de « frontières », autant de choses qui n'étaient pas si compliquées autrefois. Nous devons aujourd'hui reconnaître que les îles du Pacifique, malgré leurs différents statuts politiques, appartiennent à une même aire géographique et culturelle. Ces îles doivent pouvoir contribuer à la diversité et à la richesse du patrimoine de l'humanité, en représentant pleinement ses valeurs et son identité.

Nous savons par expérience que les mesures imposées pour la préservation du patrimoine sans consultation des populations locales, sans respect des traditions, sans coopération régionale, ne sont pas durables.

Il est aujourd'hui prioritaire de mettre en place une politique maritime mais également culturelle qui respecte cet environnement et les traditions, qui prenne en compte cette vision particulière du monde et qui unisse les efforts des Océaniens à l'échelon régional.

L'Océanie, par sa diversité biologique, culturelle, ses différences linguistiques, géographiques, économiques et politiques, a des valeurs et une richesse à préserver et à partager. L'Océanie fait partie intégrante de l'universel.

L'une des clés d'une préservation optimale du patrimoine culturel matériel ou immatériel ainsi que de la biodiversité océanique réside dans la reconnaissance du fait que ces peuples contribuent à l'amélioration de l'humanité, à l'approfondissement de la perception de l'universel.

Savoir faire parler ses ancêtres au nom de l'universel, c'est là que se trouve le « Mana » de demain pour l'Océanie !

*(Applaudissements).*



**Mme Catherine Procaccia, Présidente déléguée du groupe interparlementaire pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée – Merci.**

La Papouasie–Nouvelle-Guinée est la seconde plus grande île au monde (la troisième, si l'on intègre l'Australie qui est quasiment un continent). En fait, c'est l'île de la Papouasie dans son intégralité qui est immense. Elle est divisée en deux : la Papouasie–Nouvelle-Guinée à l'est, et, à l'ouest, l'État indonésien de Papua, l'ex Iran Jiria, dont les caractéristiques sont très proches de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nicolas Garnier va, à présent, nous parler de la vie dans des tribus qui peuplent cette île. Il est anthropologue et professeur à l'université de Port Moresby, capitale de l'Etat de Papouasie–Nouvelle-Guinée...



**M. Nicolas Garnier, Anthropologue, Professeur à l'Université de Port Moresby – Merci de m'inviter à partager avec vous un certain nombre de réflexions sur la Papouasie–Nouvelle-Guinée et sur la jeunesse.**

On a évoqué un continent liquide : je crains d'avoir à vous présenter des gens qui en sont éloignés.

J'en veux pour preuve la première photo que j'ai sélectionnée pour ce diaporama. Il s'agit d'un boxeur Mekeo ; les Mekeos habitent à environ 150 km de Port Moresby, en direction du golfe de Papouasie.

La Papouasie–Nouvelle-Guinée offre une extrême diversité et compte entre 800 et 900 langues –un peu plus de 1.000 si l'on compte la partie indonésienne. On a en fait renoncé à les compter.

A la fin des années 1990 –les chiffres sont anciens et reposent sur des données difficilement contrôlables– 42 % de la population avait moins de 15 ans, l'âge médian étant d'à peine 18 ans et plus de 62 % ayant moins de 20 ans.

La Papouasie–Nouvelle-Guinée bénéficie donc d'une population extraordinairement jeune. La diversité de la Papouasie–Nouvelle-Guinée n'est pas simplement le point de vue d'un anthropologue ou d'un sociologue mais également un point de vue local. C'est ainsi que les habitants de Papouasie–Nouvelle-Guinée se définissent eux-mêmes.

Cette carte inattendue n'est pas établie par un géographe mais par un artiste, Bunesito Tharos, de la région de Goroka, qui souhaitait montrer son pays en multipliant des visages qui présentent des visages, chacun présentant des traits culturels propres à la région concernée.

La jeunesse, en Papouasie–Nouvelle-Guinée, est assez difficile à décrire. Y a-t-il véritablement une jeunesse ? Peut-on la définir comme un ensemble en tant que tel ? N'est-ce pas projeter sur les sociétés du Pacifique un certain nombre de données sociologiques dans lesquelles les populations ne se reconnaissent pas ?

J'ai réalisé depuis plusieurs années une campagne photographique sur les graffitis. On a parlé de culture orale : dans le Pacifique, l'essentiel de la population écrit et fait un usage constant de l'écriture. L'université de Papouasie–Nouvelle-Guinée a récemment publié un ouvrage sur l'usage des SMS, dans une région aussi reculée soit-elle.

Cette photographie a été prise il y a dix jours à l'intérieur d'un des casiers de l'école de Chambri, dans l'East Sepik Province. Ce graffiti indique : « *Obsolon, ma boy from Chambri* ». Le mot « ma » est un terme chambri, langue particulière dans laquelle on compte moins de dix adjectifs. L'essentiel de ces adjectifs désignent des couleurs ; il en existe, par ailleurs, quatre ou cinq qui témoignent de situations éthiques, morales ou esthétiques. C'est le cas de « ma », utilisé pour décrire l'apparence physique ou morale et qui signifie mauvais, laid. Il s'agit donc ici d'un « *mauvais garçon de Chambri* ».

Il existe dans cette photographie une tension que l'on peut généraliser à toute la Papouasie–Nouvelle-Guinée et d'abord une tension vers la modernité, avec l'usage de l'anglais dans le graffiti. Curieusement, pour caractériser la personne, on fait référence à un terme local. Si, dans le contexte général, on s'inspire de la modernité, dans la caractérisation même de l'être, on se réfère à des concepts locaux.

On peut voir ici un autre graffiti, pris quelques mètres plus loin, où l'on peut lire les mots : « *Lost kid* ». Il y a ici plus d'un point commun avec des situations que l'on peut connaître en Europe...

Qu'est-ce que la jeunesse dans le Pacifique ? C'est Margaret Mead qui lance, dans les années 1920, les premières recherches sur la question de savoir ce que signifie le fait de grandir dans les sociétés du Pacifique. Elle reprend un certain nombre de poncifs sur le Pacifique, nés en grande partie avec Bougainville et Diderot, en présentant une société qui n'existe pas mais qui offre un contrepoint des sociétés européennes et des sociétés puritaines américaines. Ce n'est évidemment pas dans cette perspective que je souhaite vous présenter la jeunesse d'aujourd'hui...

On ne peut parler d'une seule jeunesse en Papouasie–Nouvelle-Guinée -et je m'y risquerai encore moins pour le Pacifique. Il faut fondamentalement distinguer une jeunesse masculine et une jeunesse féminine, non que les deux groupes ne se mélangent pas mais il s'agit de deux groupes sociaux fondamentalement différents et qui se définissent différemment.

La photographie précédente a été prise à l'intérieur de la maison cérémonielle de Wombun ; la suivante représente des jeunes femmes de Wombun sur un marché. On voit bien que les gens se regroupent par sexe.

Dans les autres photographies, une seule classe d'âge était proposée –jeunes hommes, puis jeunes femmes. On voit ici des femmes d'âge différent. Je dois vous avouer mon incompetence en matière de classes d'âge féminines. Il semble qu'à Chambri et dans les sociétés urbaines de Papouasie–Nouvelle-Guinée existe une certaine fluidité dans le monde des femmes. On passe de groupe d'âge en groupe d'âge par étape extrêmement nuancée.

Ici, des femmes partagent la même activité et appartiennent à des générations différentes. Cette photo représente la réalisation du plus grand *bilum(sac)* du monde, devenu le *bilum* national.

Ce travail a été mené en partie par un groupe de femmes d'un bidonville voisin de l'Université et par le Parlement de Papouasie–Nouvelle-Guinée. Ce groupe de femmes a été au départ présidé par un homme. Il a fallu l'intervention de l'Université pour exclure de ce groupe le représentant masculin.

Cet aspect pourrait sembler anecdotique mais les femmes de Papouasie–Nouvelle-Guinée, en tant que groupe, sont la plupart du temps représentées par des hommes.

Néanmoins, dans des contextes plus urbanisés, les femmes peuvent se passer des hommes et se constituent en tant que groupe -ici une association de jeunes étudiantes de l'université de Papouasie–Nouvelle-Guinée qui répètent des chants.

A Chambri, où je travaille depuis une quinzaine d'années, nous avons réalisé un projet de musée assez compliqué avec les habitants du village, qui a connu un certain nombre de problèmes.

Chambri est une petite île située sur le second plus grand lac du pays, au Nord de celui-ci, dans l'East Sepik Province, dans une vallée inondable qui comporte un lac de 30 km d'envergure. L'île de Chambri, au milieu de celui-ci, forme l'une des rares montagnes de la vallée où se situe le lac.

Chambri désigne à la fois le lac, la montagne, une culture et une langue. On compte sur cette île entre 1.500 et 2.000 personnes qui parlent une langue isolée –

celle de leurs voisins appartenant à un autre phylum– et possèdent des traits culturels extrêmement distinctifs.

Le village dont je vais parler est celui d'Indigai, qui est le village originel de Chambri. Il s'est scindé en plusieurs parties, donnant naissance à des villages latéraux de Wombun et Kirimbit. Ces villages sont reliés entre eux.

Au début des années 2000, les habitants de Chambri ont donc souhaité construire un musée. Il s'agissait de trouver un endroit.

Le choix du site a posé de nombreux problèmes. Nous ne sommes pas dans un système hiérarchisé mais plutôt une société où s'affrontent de façon permanente un certain nombre de leaders que j'hésiterai à appeler « *big men* » ou « *grands hommes* », dans la mesure où leur pouvoir est plutôt lié à l'âge mais non à la distribution de richesses.

Les aînés se disputaient à propos de l'endroit où installer le Musée. Cette décision revient aux aînés, alors que les jeunes sont chargés de la construction. A Chambri, il existe trois groupes de population chez les hommes : les enfants, dont le travail et le statut social est associé au jeu, les jeunes dont le travail et le statut social pourraient être illustré par le travail et la création et enfin les aînés, dont le travail et le statut social pourrait se définir par l'exercice politique.

Les jeunes, en tant que groupe constitué, sont définis rituellement. Le rituel appelé « *munjer twai* » ou « *torche à excréments* » est un rituel amusant et ironique qui consiste à mimer la sortie en pleine nuit pour se rendre aux toilettes. Ces hommes tiennent des torches allumées et tournent autour d'un rocher. Ils se divisent en deux groupes, les Kwenk et les Kikiero, termes très négatifs en chambri signifiant les « *bâtards* » et les « *orphelins* ». Ils correspondent précisément au groupe de jeunes dont le statut est le travail. Pendant que ces jeunes font un long tour, les aînés sont chargés de les compter.

D'un point de vue traditionnel, dans la plupart des sociétés de Papouasie–Nouvelle-Guinée, la notion de jeunes se définit localement. Il s'agit là d'une forme de groupe social qui s'auto-construit.

Une des autres expressions d'une jeunesse socialement définie est celle des Ayers, qui signifie cordyline en chambri, plante qui symbolise le moment où les jeunes doivent participer à une danse masquée pour la première fois. Sur cette photo, les Ayers vont porter le masque dans quelques minutes ; Benny Kambwi, qui se tient derrière, a en main la liste des jeunes hommes qui vont participer à la danse.

Voici le musée quelques heures avant son achèvement. Il manque encore des éléments très importants.

Sur cette photo, prise au moment de l'inauguration, on reconnaît le Premier ministre de Papouasie–Nouvelle-Guinée, venu inaugurer le musée, dont on voit l'intérieur.

La construction du musée a été remise durant plusieurs années. En 2000, on décide de l'édifier dans un site archéologique très important appelé Yambuke Awinamp, que beaucoup d'habitants considèrent comme le lieu originel de Chambri.

Deux personnes de Wombun considèrent ce lieu inapproprié, dans la mesure où il existait autrefois un autre endroit qui aurait pu servir à cette fin.

La controverse dure un certain temps. En 2004, un des deux hommes meurt ; il est suivi en 2005 par le second. Les travaux peuvent alors commencer...

En 2005, on me rapporte que les travaux ont débuté. J'étais en relation assez constante avec les anciens du village ; or, aucun ne m'en avait fait part. Quelques mois après, je découvre le musée presque entièrement achevé. On m'indique que ce sont les jeunes qui l'ont réalisé.

Comment les jeunes, en Papouasie–Nouvelle-Guinée, s'impliquent-ils dans la construction d'un objet traditionnel ou fortement marqué culturellement ?

Il est important de ne pas dissocier la tradition d'autres activités, comme les activités économiques. La jeunesse se définit par un statut qui est le travail. Dans un monde qui s'est modernisé, le travail est associé à un versement d'argent. Pour les jeunes de Papouasie–Nouvelle-Guinée, l'accès à l'économie de marché, même d'un point de vue très limité, est essentiel.

Tous ne souhaitent pas s'investir dans une activité économique ; néanmoins, ceux qui ont une ambition sociale vont nécessairement le faire très tôt. On voit ici Stephen, un homme de la région de Tinputz qui tient son magasin. Cette activité peut être de plusieurs ordres. La Papouasie–Nouvelle-Guinée est un pays très divers : dans certains endroits, là où par exemple les activités minières permettent des revenus, l'accès à l'économie est possible et relativement généralisé.

Dans le Sepik, où il n'existe pas de revenus agricoles, l'accès à l'économie de marché est pratiquement impossible ; un des seuls biais est de se livrer à des activités commerciales, même de façon très limitée, par exemple avec des cantines dans lesquelles on transporte des aliments.

A Port Moresby, en début d'année, un projet de fresque a nécessité la présence d'un peu plus d'une centaine de jeunes, qui vivaient souvent dans des conditions très difficiles et qui étaient perçus de façon très négative. Avant le début du projet, eux-mêmes se considéraient comme des moins que rien. Ils ont d'ailleurs déclaré à la presse, à la fin des travaux, qu'avant ce projet, ils ne travaillaient pas et se sentaient inutiles. Le chômage, en Papouasie–Nouvelle-Guinée, prive même les jeunes de statut.

Sur 106 participants, on a compté seulement 4 jeunes femmes ; bien que je les aie incitées à participer au projet, elles s'y sont refusées, choisissant au bout de deux jours de préparer la nourriture, domaine où elles se sentaient plus à l'aise.

Le projet consistait à réaliser l'une des plus grandes peintures du monde, la seconde après une œuvre qui se trouve à Shanghai. Cette peinture fait 2 km de long. La presse régionale a largement couvert l'événement dans la mesure où ces jeunes se sentaient marginalisés dans une société où on ne leur donnait pas les moyens d'obtenir un statut.

Cette photographie est un clin d'œil : j'insiste sur le fait qu'on ne peut aujourd'hui, en Papouasie–Nouvelle-Guinée, distinguer ce qui appartient à la tradition de ce qui appartient à la modernité. On peut même dire que la modernité est un des caractères de la tradition. Quelqu'un a dit que la manière dont on utilise 10



kinas –la monnaie nationale– en Papouasie–Nouvelle-Guinée n’appartient jamais à l’économie de marché mais qu’on le fait nécessairement de façon traditionnelle !



Ce goût pour la modernité dans le cadre de la tradition n’est pas un phénomène nouveau. A Chambri, une maison cérémonielle, la maison Kambwiman, a été construite à la fin des années 1940. Les spécialistes de l’architecture orientale y retrouveront de façon inattendue des caractéristiques propres à la pagode et voulues comme telles. A l’époque, un homme du clan des Kambwiman a souhaité, après avoir vu de

nombreuses photographies ramenées par des missionnaires catholiques, construire sa maison cérémonielle comme une pagode, considérant que cette représentation était une reformulation de la tradition beaucoup plus efficace que le plan traditionnel. Cette maison cérémonielle a été reconstruite à plusieurs reprises selon le même plan mais par des hommes différents.

La tradition, chez les jeunes de Chambri, est souhaitée et voulue ; pour les hommes d’Indigai, plus encore que pour ceux de Kirimbit ou de Wombun, c’est un motif de grief vis-à-vis des anciens.

Dans les écoles traditionnelles de musique –ou « sai »– de Kirimbit ou de Wombun, on apprend à jouer d’instruments secrets –percussions en bois, flûtes... On replace la tradition dans un contexte moderne. Les Kikiero de Wombun, sous une apparence moderne, souhaitent ainsi aujourd’hui exporter leur musique à l’international. Je viens d’envoyer à une société de production australienne un certain nombre de clips du Wombun cultural group dont on voit ici un des musiciens.

Quand, en 2005, j’arrive à Chambri, le musée est pratiquement terminé. Les hommes du village d’Indigai se plaignent de la « *work force* » et se disent très ennuyés, ceux qui l’ont construit étant des drogués qui les effrayent en se promenant dans le village avec des sabres de brousse. Les quatre hommes qui constituent la « *work force* » viennent me voir à leur tour pour se plaindre du fait que les villageois ne les respectent pas et ne comprennent pas ce qu’ils sont en train de faire.

Le musée avait été entièrement construit par les jeunes, sous le contrôle extrêmement lâche des aînés, qui s’étaient très peu investis dans ce projet culturel que les jeunes avaient mené à bien, mais cette dissociation n’avait jamais posé problème jusqu’alors, hormis l’usage de drogue.

Revenons-en aux casiers de Chambri. Il s’agit ici de termes issus du Tok Pisin, créole anglophone parlé en Papouasie–Nouvelle-Guinée qui signifient :



« *L'homme qui prend de la drogue* ». On peut voir ici un sac de prisonnier qui constitue un type d'objet de fabrication exceptionnel en Papouasie–Nouvelle-Guinée ; il n'a aucun antécédent culturel ni technique.

C'est une invention créée dans les prisons de Port Moresby, destinée à tuer le temps. Les jeunes y appliquent une iconographie assez nouvelle –ici un homme fumant un joint.

Je m'étais posé la question de savoir quel était le statut de la drogue dans un village comme Chambri et, d'une façon plus large, en Papouasie–Nouvelle-Guinée. La drogue, du point de vue des autorités politiques et sanitaires, est un véritable problème dans ce pays. Il semble toutefois que l'on ne fasse usage que de marijuana. Certains rapports font état de l'usage de cocaïne mais cela me semble très marginal. Il n'existe aucun chiffre.

On sait que les consommateurs de marijuana sont à 95 % des hommes et à 5 % des femmes. Je pense que les femmes consomment autant que les hommes –même si elles ne le disent pas et que cela ne fait pas l'objet d'une revendication sociale ou politique.

L'usage de la drogue par les jeunes, en Papouasie–Nouvelle-Guinée est en effet une revendication politique. S'ils reconnaissent aux aînés l'exercice politique, ils demandent aux politiques des distributeurs d'argent à la fois dans une économie traditionnelle et dans une économie modernisée. On attend des aînés qu'ils soient dispensateurs de richesses.

Or, dans les projets traditionnels, à Chambri, les hommes d'Indigai critiquent les aînés parce qu'ils ont cessé de mettre en place les rituels traditionnels ; ce faisant, ils privent les jeunes de leurs ressources économiques. Ceux-ci se sentent alors frustrés, d'une part parce qu'on les prive d'un savoir –celui de leurs aînés– et d'autre part parce qu'on les prive des ressources économiques qui y sont associées.

L'usage de drogue doit donc être compris –j'en ai eu confirmation dans d'autres sociétés de Nouvelle-Guinée– comme une forme de substitut à l'économie et au reversement des big men.

La consommation de drogue, en Papouasie–Nouvelle-Guinée, est presque toujours associée à la revente de drogue, dont la circulation rapporte de l'argent aux jeunes. Il s'agit donc d'un système de substitution économique.

Parmi les autres substances psychotropes figure l'alcool ; en Papouasie–Nouvelle-Guinée, sa distribution est liée à la richesse. Dans un contexte urbain ou villageois, on attend des aînés qu'ils diffusent un savoir, de l'argent et de l'alcool. Je pense à ce propos au texte de Smith. Il s'agit d'un système en cascade où les aînés distribuent l'alcool. Nous sommes donc bien ici face à une représentation de la société contemporaine, même si elle est relativement limitée. Elle ne pose en tout cas pas de problème à Port Moresby.

On trouve à Port Moresby des lieux de consommation de bière, comme le Club «9 miles », aujourd'hui fermé après un affrontement avec la police qui a entraîné un mort. Les étudiants, sur le campus, reçoivent parfois de la bière de la part des enseignants. On se situe donc bien dans le système de distribution évoqué tout à l'heure, même dans un contexte non traditionnel.

Dans les villages, un court-circuitage de cette distribution d'éléments psychotropes peut avoir lieu –la notion de rêve est fondamentale dans l'accès à la drogue et à l'alcool, comme la « wait sup », alcool fermenté, fabriqué localement. Ce n'est pas un produit traditionnel. Il est interdit par la loi, contrairement à la bière – essentiellement selon moi parce qu'il court-circuite les systèmes de distribution d'alcool traditionnels–. Cet alcool est fabriqué et consommé par les jeunes. Il s'agit d'une production et d'une consommation collective.

Je terminerai en vous disant au revoir et merci en Tok Pisin –en allongeant les syllabes : « *Okay* » et « *Thank you* »...

Je vous remercie de votre attention.

*(Applaudissements).*

**Mme Catherine Procaccia, Présidente déléguée du groupe interparlementaire pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée – Merci.**

La séance est suspendue pour une pause de quelques minutes.

### **C. DEUXIÈME TABLE RONDE : L'OCÉANIE, LE DÉFI DES IMAGES**

**M. Simon Loueckhote,**  
**Sénateur de Nouvelle-Calédonie,**  
**Président délégué du groupe**  
**Interparlementaire pour le Vanuatu –**  
La séance est reprise.



« L'Océanie, continent invisible » :  
quel meilleur titre pouvions-nous trouver  
pour exprimer la problématique qui se  
pose dans cette région du monde ?

Selon Le Clézio, on dit de l'Afrique qu'elle est le continent oublié ; l'Océanie, c'est le continent invisible. Invisible, parce que les voyageurs qui s'y sont aventurés la premières fois ne l'ont pas aperçu et parce qu'aujourd'hui, elle reste un lieu sans reconnaissance internationale, un lieu de passage, une absence en quelque sorte.

Comparer l'Océanie à l'Afrique est assez extraordinaire : l'Afrique, berceau du monde, l'Océanie inconnue et méconnue et peut-être avenir du monde !

Personnellement, j'ai déjà regretté le désintérêt que notre pays porte à cette région, désintérêt de plus en plus grand. J'ai demandé il y a quelques années, au titre de la commission de la défense, des forces armées et des affaires étrangères, dont je fais partie, que nous puissions nous y intéresser davantage. Au moment où notre pays se désintéresse de la région, l'intérêt d'un certain nombre d'autres pays est de plus en plus grand ! La nature ayant horreur du vide, on a laissé la place à d'autres : c'est une véritable erreur que nous commettons là !

Merci à vous tous de participer à cet après-midi d'échanges ; je voudrais saluer la Vice-Présidente du Sénat, Mme Monique Papon, qui honore notre colloque de sa présence ainsi que mes collègues Sénateurs, M. le préfet Yves Dassonville ainsi que chacun d'entre vous.

Nous entendrons cet après-midi Mme Florence Aubenas, journaliste, M. Claude Esclatine, Directeur d'Outre-mer Première et France Ô, M. Wallès Kotra, Président du FIFO, qui a primé le film que nous allons voir tout à l'heure, M. Yves Dassonville, Haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie jusqu'à il y a peu -dont le Maire de Nouméa disait : «*He is the right man, in the right place, in the right moment*»- ainsi que MM. Luc Jacquet, Président du jury du FIFO 2011 et Heremoana Maamaatuaiahutapu, Directeur la Maison de la culture de Polynésie.

Je cède à présent la parole à M. Wallès Kotra...



**M. Wallès Kotra, Président de l'AFIFO** - Cela fait 7 ans que le FIFO a été créé pour tenter de rendre visible un continent invisible, en regroupant notamment à Papeete toutes les images tournées dans la région Pacifique. Cette année, nous avons reçu 250 documentaires du monde entier.

Nous discutons également pour savoir comment notre région peut par ailleurs produire ses propres images. Nous réunissons les télévisions de la région pour discuter ensemble de l'économie d'une production dans cette région. C'est très difficile car nos îles sont très éloignées les unes des autres. Nous essayons de trouver des idées sur la manière dont les métropoles peuvent nous aider et nous tentons de faire circuler nos images.

Nous présentons également le FIFO un peu partout –Nice, Cabourg, Avignon– afin de présenter ce continent invisible là où ont lieu des enjeux qui intéressent l'ensemble de la planète.

J'ajoute que le FIFO a senti qu'il était nécessaire de mener des rencontres numériques. Une île avec internet et le câble sous-marin n'est plus tout à fait la même ; il faut donc que l'on réfléchisse ensemble afin de savoir comment on se situe sur cette île.

**Mme Florence Aubenas, Présidente du jury FIFO 2010** – Je ne pourrais malheureusement participer à la table ronde ; je tiens cependant à vous dire combien j'ai été heureuse que Wallès m'ait choisie pour être Présidente du Jury de le FIFO 2010. On s'est bien amusé tout en travaillant !

Je voulais faire état de l'engouement que ce festival suscite là-bas : les salles sont pleines d'un public populaire –on n'est pas au festival de



Cannes– d'écoles, de gens de la rue. Qui veut venir vient et s'installe. La salle participe. On a l'impression d'assister à une projection populaire des années 1950. Le public est extrêmement présent et les projections sont un moment merveilleux : les gens n'arrivent pas à partir lorsque le film est fini, se précipitent au débat...

En second lieu, cette île étant désormais reliée par des câbles et des fils, comme l'a dit Wallès, toutes les images y parviennent. L'année dernière, la crainte était d'être submergée par des images venues d'ailleurs. Or, le principe est de se laisser submerger, le FIFO étant là pour promouvoir les films et les images du monde entier !

Ce qui apparaît très frappant, c'est la très grande différence des productions anglo-saxonnes et francophones qui coexiste en Océanie.

Le monde anglo-saxon, c'est l'Australie et ses grosses machines. S'il y a un coup de pouce à donner à la production française, c'est le moment ! La production anglo-saxonne est beaucoup plus professionnelle que la production francophone. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras mais c'est une réalité !

Je n'ai rien contre elle mais il s'agit de grosses productions et d'une approche du cinéma et des images. C'est le moment ou jamais, par le biais du FIFO, de promouvoir des images plurielles. De ce point de vue, le FIFO est un élément important.

Il faut que les jeunes s'emparent de ce sujet, se sentent concernés et faire passer l'idée que le cinéma, à Tahiti, est l'affaire de tous, qu'il faut faire des images et participer.

Le film que vous allez voir est l'histoire d'un minuscule endroit qui ne figure même pas sur les mappemondes mais qui représente la planète toute entière : ce petit morceau de terre perdu dans l'océan qui se demande s'il va être ou non submergé c'est, d'une certaine manière, l'histoire de l'humanité.

C'est la raison pour laquelle nous avons voulu récompenser ce film car nous nous retrouvons tous dans cet infiniment petit. Faut-il partir ou rester ? A qui se vouer quand ce en quoi on a toujours cru menace de disparaître ? Le film ne dit d'ailleurs pas si cette île va disparaître ou non. Vers quel Dieu se tourner, vers quel scientifique, vers quel océan ?

Ces questions, qui sont celles de l'humanité toute entière, sont posées devant vous par quelques personnes assises sur une plage, qui se demandent ce qu'elles vont faire...

C'est en ce sens que ce film nous a bouleversés. Cette histoire semble très loin, hors d'atteinte ; pourtant, c'est la nôtre. C'est pour cela que nous l'avons primé.

Le FIFO, ce n'est pas du bon temps au bord de la piscine : ce sont les grands enjeux de l'humanité qui se brassent là-bas ! Le but de ce festival est de présenter des gens qui, sur une petite île, fabriquent leurs images et racontent au reste du monde qui ils sont, ce qu'ils font, expliquent à quoi ils ressemblent et en quoi on se ressemble ou non. C'est à l'opposé de l'image que l'on peut avoir d'un festival !

Merci de votre présence. Prenez autant de plaisir que nous en avons pris !



*(Applaudissements).*



**M. Claude Esclatine,**  
**Directeur Outremer-Première**  
**et France Ô –**

Les propos de Florence Aubenas ne laissent pas indifférents ! Personne ne peut résister à cet enthousiasme qui est, je crois, complètement justifié.

Je vous propose un « complot » et de faire mentir Jean-Marie Le Clézio : continent invisible, l'Océanie l'a peut-être été un jour, moins elle ne le sera peut-être pas demain ! Pour ce faire, les images de l'Océanie doivent absolument mieux circuler.

Je jouis aujourd'hui de trois privilèges. Le premier est de représenter le Président de France Télévisions, Rémy Pfmilin ainsi que l'équipe dirigeante.

Le second privilège est d'avoir l'honneur de diriger le réseau de l'outre-mer, autrefois RFO et qui a été débaptisé. Les choses évoluées mais les ambitions demeurent et s'amplifient. A travers le réseau outre-mer, nous allons essayer de développer, en Océanie et sur l'ensemble de la planète, la logique de diffusion des images de ce continent.

Mon troisième privilège est aussi d'être le Directeur général de la chaîne France Ô, qui émerge dans le paysage de la télévision numérique terrestre en métropole mais également outre-mer.

Enfin, mon dernier privilège est d'aimer le cinéma et d'être assis à côté de Luc Jacquet, grand réalisateur de longs métrages et prochain président du FIFO.



Au-delà des mots, les images de l'Océanie doivent gagner la place fondamentale qu'elles méritent. France Télévisions va essayer d'ouvrir ses images et ses antennes aux images de l'Océanie.

Je note que le Directeur des programmes de France 5 siègera auprès de Luc Jacquet ; cette chaîne consacre la moitié de son temps d'antenne aux documentaires. Je ne doute pas que, dès l'année prochaine, il vulgarise ceux de l'Océanie !

Nous allons également, avec le réseau outre-mer, ancien réseau de RFO, participer à la valorisation, y compris commerciales, de l'essentiel des documentaires qui ont été primés l'année dernière au FIFO pour pouvoir les diffuser sur France Ô et sur les 9 chaînes premières qui existent depuis une dizaine de jours, ainsi que sur l'ensemble des chaînes de France Télévisions. C'est une vitrine importante pour l'Océanie.

Je n'oublie pas que 2011 doit être l'année des outre-mers : nous avons donc une responsabilité collective pour faire en sorte qu'elle soit l'occasion pour les télévisions –les nôtres en particulier– de diffuser ces images en direction de la planète toute entière.

Nous devons également convaincre nos concitoyens de l'importance de l'Océanie et en particulier de la Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna. Les programmes sont certes télégéniques mais traduisent surtout une foisonnante diversité d'identités, d'histoires, de parcours, d'autres modes de vie. Cela nous donne l'obligation fondamentale d'ouvrir les antennes de France Télévisions. Tel est mon vœu. J'en prends l'engagement aujourd'hui devant vous.

*(Applaudissements).*

**M. Luc Jacquet, Président du jury FIFO 2011** - Je suis très fier d'être parmi vous cet après-midi.

Pour moi, le FIFO a d'abord été une rencontre avec Wallès Kotra au festival de Cabourg, lorsqu'il m'a proposé de présider le festival 2011.

Des manchots à la Polynésie, il y a un pas mais ce qui m'intéresse, c'est la diversité du monde et la manière que l'on a d'en parler. A chaque fois que j'ai la possibilité de rencontrer de nouveaux conteurs d'histoires, de nouveaux porteurs d'une vision du monde, j'en saisis l'occasion. Dans le Pacifique, c'est un peu plus simple.

Je m'intéresse en outre particulièrement à ces régions, que j'ai eu l'occasion de connaître lors d'un voyage en Nouvelle-Calédonie en compagnie du photographe Laurent Ballesta. J'ai très envie de faire aujourd'hui un programme sur le monde



fascinant du corail, qui risque malheureusement de disparaître. Pour moi, c'est à la fois l'occasion de croiser des regards et des façons de regarder mais aussi de rencontrer des gens qui vivent des choses que je ne connais pas, de côtoyer un monde que j'ignore. Cette essence du voyage et de la curiosité me fascine.

Grand merci de m'avoir invité. Étant donné la façon dont Florence en parle, je ne vous cache pas que je suis impatient de partir !

*(Applaudissements).*

**M. Heremoana Maamaatuaiahutapu, Vice-président de l'AFIFO, directeur de la Maison de la culture de Polynésie française** – Merci à l'équipe du Sénat de nous accueillir aujourd'hui. C'est le FIFO 2011 qui commence aujourd'hui !

J'apprécie l'idée du « complot » pour rendre enfin l'Océanie plus visible, notamment à Paris.

Le FIFO est né d'un constat fait il y a une dizaine d'années avec Wallès : pendant qu'en Nouvelle-Calédonie se signaient des contrats à plusieurs centaines de millions de dollars pour l'exploitation du nickel, le Président Chirac signait des contrats en Chine avec de grandes sociétés françaises. Dans le Pacifique, nous étions au courant de ce qui se passait en Chine mais non en Nouvelle-Calédonie !



Pourtant, la signature de ces contrats d'exploitation du nickel était plus importante pour la région que ceux signés en Chine. L'information ne nous est jamais parvenue et nous nous sommes dit qu'il était temps, en Océanie, de nous rencontrer nous-mêmes. Quel meilleur moyen que les images pour cela ?

Nous sommes donc partis sur ce projet un peu fou, dans lequel personne n'aurait misé un centime. Quand on voit l'ampleur que prend le FIFO aujourd'hui, on ne peut qu'être fier de l'évolution de ce festival !

On dit souvent que, d'un lieu de rencontres entre Océaniens, le FIFO est devenu une voix qui s'élève un peu partout dans le monde pour dire que l'on existe et que si nous ne parlons pas de nous, personne ne le fera à notre place.

C'est donc un « complot » fomenté de manière pernicieuse dès le début par l'équipe du FIFO. A l'heure où l'on parle de mondialisation, les décisions prises en Europe, aux États-Unis, en Chine ou au Japon ont parfois des répercussions inattendues à l'autre bout du monde.

C'est ce qui ressort du film que vous allez voir. Pendant que l'on débat en Europe, en Chine, au Japon du phénomène de la montée des eaux, des populations vivent cette montée des eaux de manière concrète. J'espère donc que ce film pourra participer à la prise de conscience des politiques du fait que certaines décisions assez urgentes doivent être prises.



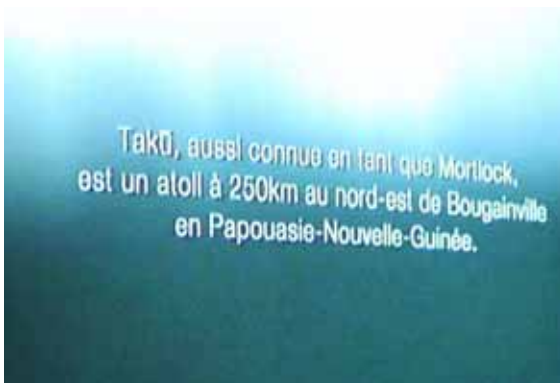
Durant des années, d'autres films de ce type ont été projetés au FIFO. On s'occupe beaucoup de la préservation de la diversité –on en a parlé. Tout le monde s'est ému de la disparition des derniers loups de Tasmanie mais personne ne s'est ému de la disparition du dernier Tasmanien !

On ne peut dissocier les choses. C'est un peu ce que dit le FIFO aujourd'hui : nous sommes invisibles mais on gagne à être connu !

*(Applaudissements).*

**M. Simon Loueckhote, Sénateur de Nouvelle-Calédonie, Président délégué du groupe Interparlementaire pour le Vanuatu** – Nous allons à présent visionner le film...

*(Projection du film).*



*(Applaudissements).*

**M. Simon Loueckhote, Sénateur de Nouvelle-Calédonie, Président délégué du groupe Interparlementaire pour le Vanuatu** – Nous allons consacrer 5 ou 10 minutes à quelques échanges...

**M. Wallès Kotra, Président de l'AFIFO** – Je précise que la réalisatrice est néo-zélandaise. Ce reportage s'étale sur 7 ans. Généralement, la réalisation d'un documentaire, dure deux ou trois semaines. C'est cette durée qui a ici permis de traiter le sujet avec beaucoup d'humanité.

**M. Simon Loueckhote, Président délégué du groupe Interparlementaire pour le Vanuatu** – J'ai été personnellement bouleversé par ces images et je me suis senti directement concerné. Peut-être cela tient-il au fait que je suis originaire de là-bas et que je connais un peu la région. J'ai assisté à quelques réunions de portée régionale au cours desquelles la situation d'un certain nombre d'îles, dont celle-ci, a été évoquée. Cette situation est extrêmement difficile...

J'ai été très touché par les réflexions de ces personnes à l'idée qu'ils vont devoir quitter leur île pour s'exiler sur Bougainville, avec toutes les interrogations que cela suscite. Que vont devenir les Taro géants, leurs maisons, leurs cailloux ? Qui va les garder ? Que vont devenir toutes celles et tous ceux qu'on a laissé, dont ils étaient les gardiens : pourront-ils les emmener ? Toute une série de questions comme celles-ci sont restées sans réponses...

Je peux pas non plus oublier les commentaires qui sont faits par ces deux ingénieurs et par cet habitant de l'île qui dit que le Gouvernement n'a finalement pas les moyens et ne fait rien.

Il y a quelques mois de cela sont arrivées en Nouvelle-Calédonie des délégations pour les Jeux du Pacifique. Elles sont venues étudier la préparation de la Nouvelle-Calédonie pour accueillir ces jeux qui auront lieu en septembre 2011.

Ces délégations comptaient deux Papous, dont le fils du Premier ministre, lui-même ministre des grands travaux en Papouasie–Nouvelle-Guinée. Il nous a dit que les énormes réserves de pétrole et de gaz ont permis à la Papouasie–Nouvelle-Guinée de signer des accords d'exploitation de ces richesses avec le groupe Exxon qui allaient rapporter à la Papouasie–Nouvelle-Guinée 20 Md\$ sur les vingt prochaines années. Cela représente énormément d'argent !

Or, la Nouvelle-Calédonie n'a pas été capable d'utiliser la manne du nickel en la partageant intelligemment avec l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie et permettre aux populations les plus éloignées de Nouméa de se doter d'infrastructures : un seul bateau pour l'ensemble de la province dans laquelle se déroule ce film, qui passe une fois tous les 4 ou 5 mois !

Nous avons posé à ce ministre la question de savoir si le souci de rééquilibrage existe chez eux comme il a existé en Nouvelle-Calédonie entre la partie la moins développée et la plus développée, qui fut un des éléments forts, chez nous, des accords de paix signés à l'époque. Ceci nous a permis de nous doter d'infrastructures pour ne plus donner aux populations les plus éloignées le sentiment qu'elles étaient oubliées.

Le patrimoine qu'évoque ce film, c'est aussi le mien ! Je ne cesse de dire, lorsque nous siégeons dans des réunions, que nous revendiquons notre place parce

que c'est aussi notre patrimoine et notre environnement. Je ne reconnais donc pas à une seule catégorie d'Océaniens le droit de discuter seuls de ces questions. C'est le patrimoine des hommes, c'est le nôtre ! Il est assez paradoxal que ce soient les mêmes –c'est-à-dire nous-mêmes– qui participent à la destruction de ce même patrimoine.

La parole est aux intervenants...

**M. John Mac Coll** – Je suis Conseiller, élu à l'Assemblée des Français de l'étranger où je représente l'Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les défis climatiques, écologiques, culturels et économiques dans cette vaste région sont immenses et je pense que la francophonie peut apporter des solutions proactives, en coopération avec nos amis australiens et néo-zélandais. Les problèmes que nous évoquions deviennent critiques mais n'oublions pas qu'il en existe aussi d'autres, comme la ligne de feu, les tremblements de terre ou les volcans. Dans ce domaine, il s'agit d'un grand défi et j'estime que la francophonie peut apporter des réponses rapides.

Quel est votre sentiment sur ce point ?

**M. Heremoana Maamaatuaiahutapu**, **Vice-président de l'AFIFO, directeur de la Maison de la culture de Polynésie française** - La coopération régionale est un objectif et un enjeu majeur dans la région. Un événement comme ce festival a aussi pour but de faire prendre conscience à l'ensemble de la région qu'on ne peut aujourd'hui plus raisonner comme il y a une vingtaine d'années, la Polynésie d'un côté, la Nouvelle-Calédonie de l'autre, l'Australie d'un troisième, etc.

Nous sommes dans un océan éminemment anglophone qui n'a que 550.000 francophones –plus un tiers du Vanuatu–. Bizarrement, la francophonie n'est pas un enjeu pour les territoires français d'Océanie. La Nouvelle-Calédonie commence à agir mais c'est en Australie et en Nouvelle-Zélande que la francophonie est davantage prise en compte.

En Polynésie, on a l'impression que la francophonie est avant tout l'affaire des Français –et je pense que c'est la même chose en Nouvelle-Calédonie. Il y a un gros travail pour faire comprendre que ce n'est pas le cas et que la francophonie est un moyen d'action formidable dans des régions où elle est peu présente. C'est un combat difficile mais peut-être un axe qu'il faudrait développer...

**M. Yves Dassonville**, **Préfet, Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie de 2007 à 2010** – La francophonie n'est pas la solution contre le réchauffement climatique, la montée des eaux, l'affaiblissement de la barrière de corail ! En cas de catastrophe volcaniques ou climatiques, les territoires français du Pacifique sont mobilisés. Avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ce sont les seuls à disposer de moyens. Ce ne sont pas les îles Salomon ni Tonga qui vont aider Bougainville ! Fidji a un peu de moyens mais pas énormément.

On offre par ce biais une image favorable de la France qui peut aider la francophonie -mais c'est un autre sujet !

**M. Wallès Kotra**, **Président de l'AFIFO** – M. Dassonville était en poste en Nouvelle-Calédonie et c'était un haut fonctionnaire très respecté dans notre région.

Vous avez traversé l'Océanie : que représente-t-elle pour vous ? Qu'est-ce que ce passage vous a apporté ?

**M. Yves Dassonville, Préfet, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie de 2007 à 2010** – C'est une question difficile. J'ai pratiquement commencé ma carrière à Tahiti il y a 25 ans. C'était mon second poste. Je suis aujourd'hui plutôt en fin de carrière et je viens de passer trois années en Nouvelle-Calédonie. J'ai fait un court passage dans les autres territoires ultramarins.

Par rapport à l'île de La Réunion et aux Antilles, il s'agit de mondes totalement différents culturellement, du fait de l'histoire. Ce que l'on appelait les vieilles colonies sont des terres qui ont connu la présence française depuis fort longtemps ; dans le Pacifique, c'est plus récent puisque cela remonte au milieu du XXème siècle. Ce sont des territoires qui ne partagent pas du tout cette imprégnation profonde que les Antilles et l'Océan indien ont de la culture française –sans vouloir signifier pour autant qu'ils n'en sont pas imprégnés.

En second lieu, il s'agit de territoires dans des situations institutionnelles totalement différentes. Jusqu'à présent, nos autres territoires ultramarins sont des territoires où existe exactement la même organisation qu'en métropole, avec des préfets, des sous-préfets, etc. Les choses sont en train de changer mais, pour le moment, c'est ainsi.

La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie vivent sous des régimes d'autonomie très large, avec un Gouvernement, un Président du Gouvernement, des ministres en Polynésie, des membres du Gouvernement en Nouvelle-Calédonie –Simon Loueckhote est également membre du Gouvernement.

Pour un métropolitain, c'est très dérangeant : on est totalement en dehors de notre tradition jacobine. Certains trouvent qu'elle est encore trop présente mais elle a cédé beaucoup de terrain !

En Nouvelle-Calédonie, on est sur un territoire qui a une feuille de route qui peut le conduire vers l'indépendance ou vers un maintien dans la France mais sous une forme extrêmement originale qui n'est ni l'autonomie, ni le maintien du statu quo, ni l'indépendance. On est en train d'inventer quelque chose, suite aux accords de Matignon de 1988 et à l'accord de Nouméa de 1998.

Quand je raconte en Limousin la façon dont marchent les choses en Nouvelle-Calédonie, les habitants ont les yeux écarquillés. Ils se demandent ce que j'ai fait pendant trois ans. Je leur explique que l'agriculture relevait du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'environnement de la province et du Gouvernement, la santé du Gouvernement, le travail du Gouvernement. La Nouvelle-Calédonie peut faire des lois que l'on ne peut contester que devant le Conseil constitutionnel : on est dans un monde différent de notre monde hexagonal.

**Une intervenante** - Je suis chef de service à la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Je suis à la croisée de ces deux mondes, étant métisse polynésienne et canaque, à la fois mélanésienne et polynésienne.

Je suis bouleversée étant également, comme Simon Loueckhote, originaire d'Ouvéa. Je me suis posé la question de savoir comment les gens d'Ouvéa

réagiraient si la montée des eaux les obligeaient à partir vers la grande terre de Nouvelle-Calédonie.

Peut-être est-ce une déformation professionnelle puisque j'évolue dans le milieu social mais je demande quel peut être l'impact holistique, social, humain, culturel de ces bouleversements. Qui se charge de la communication, de l'information et de la préparation de tous ces gens ?

**M. Simon Loueckhote, Sénateur de Nouvelle-Calédonie, Président délégué du groupe Interparlementaire pour le Vanuatu** – Le film explique bien que ce n'est pas demain que les îles vont disparaître complètement sous les eaux. On dispose encore d'un peu de temps pour préparer les esprits et l'accueil de l'ensemble de ces populations.

C'est toutefois une question que l'on doit se poser également en Nouvelle-Calédonie puisque nous revendiquons notre place dans les instances régionales. Je l'ai déjà précisé, j'ai été le premier à dire aux autorités de la région que je ne leur reconnaissais pas le droit de s'exprimer seules sur toutes les grandes questions propres à la région.

Même si la Nouvelle-Calédonie n'est pas encore indépendante et demeure une collectivité territoriale française, elle a le même droit de donner son avis sur l'ensemble de ces questions que la Papouasie–Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, les îles Fidji, le Vanuatu ou les autres collectivités d'outre-mer.

Le fait de revendiquer notre place dans cette région nous impose aussi des obligations. L'une d'elles est de penser à toutes ces îles qui risquent de disparaître et pour lesquelles la question du relogement se pose dès aujourd'hui. Ces gens ne vont-ils pouvoir aller que vers de grands pays –Australie, Nouvelle-Zélande– ou la solidarité va-t-elle permettre d'accueillir quelques-uns de ces réfugiés dans la région ? Dans quelles conditions ? C'est une véritable question !

Des institutions vont s'en occuper mais c'est aussi la préoccupation des instances régionales. Les gens en discutent car il en existe déjà : les réfugiés de Tuvalu vont vers la Nouvelle-Zélande. Ils ne sont pas encore tous partis mais il en est beaucoup question. Je crois d'ailleurs que sont les premiers réfugiés climatiques de la planète !

**M. Wallès Kotra, Président de l'AFIFO** – Au nom du FIFO, je vous remercie chaleureusement de nous avoir accueillis. C'est un honneur et je le fais au nom du FIFO et de mes collègues de France Télévisions ici présents.

**M. Simon Loueckhote, Sénateur de Nouvelle-Calédonie, Président délégué du groupe Interparlementaire pour le Vanuatu** – Merci à toutes et à tous d'avoir participé à cet échange sur l'Océanie, continent invisible.



## **ANNEXES**

- 1. Calendrier des activités du groupe interparlementaire 2010**
- 2. Programme de la mission en Micronésie (17 - 25 septembre 2010)**
- 3. Programme du colloque « Océanie continent invisible ? »  
(14 décembre 2010)**
- 4. La Papouasie-Nouvelle-Guinée photographiée par Nicolas Garnier,  
Anthropologue**
- 5. Le Festival International du Film documentaire Océanien (FIFO)**

## 1. Calendrier des activités du groupe interparlementaire 2010

- 12 janvier** Petit déjeuner en l'honneur de M Nicolas GARNIER, anthropologue en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- 1<sup>er</sup> avril** Entretien avec des représentants du Ministère des Affaires étrangères et M Andreas Westminster, chargé d'affaires pour les Iles Salomon
- 19 mai** Petit déjeuner en l'honneur de M. Fred SEVELE, premier Ministre du royaume de Tonga en présence de M. Michel MONNIER, Ambassadeur de France aux Îles Fidji et M. Michel DJOKOVIC, sous directeur du Ministère des Affaires étrangères pour l'Océanie.
- 30 juin** Petit déjeuner en l'honneur de M HADELIN DE LA TOUR DU PIN, nouveau Secrétaire permanent pour le Pacifique
- 17-25  
Septembre** Mission à Guam, aux Etats fédérés de Micronésie et aux Iles Marshall.
- 20 octobre** Petit déjeuner de travail en vue du colloque sur l'Océanie
- 14 décembre** Colloque « Océanie, continent invisible »  
  
Exposition de photographies : la Papouasie vue par Nicolas GARNIER

## **2. Programme de la mission en Micronésie (17 - 25 septembre 2010)**

### **Vendredi 17 septembre**

13 h 30      Décollage de Roissy

<b>GUAM</b>
-------------

### **Samedi 18 septembre**

13 h 55      Accueil aéroport de Guam par Mme Joëlle WAINER, Consul honoraire de France

18 h - 19h    Rencontre avec la communauté française

### **Dimanche 19 septembre**

10 h 00      Entretiens sur les questions culturelles et touristiques de l'île

11 h 00      Entretien avec Mme Ronni CONNELEY, de l'USO Executive Comity Council sur les questions militaires

**Après-midi** Visite des sites historiques de Guam

17 h 15      Départ pour l'aéroport

19 h 45      Décollage pour Pohnpei

<b>ETATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE</b>
------------------------------------

### **Lundi 20 septembre**

00 h 35      Accueil à l'aéroport international de Pohnpei par M. Carson MONGKEYA, Directeur adjoint des relations européennes du ministère des Affaires étrangères, Mme Mae ADAMS, Consule Honoraire et des agents du Parlement.

9 h 20      Départ pour Palikir

10 h 00      Participation à une séance du Parlement

10 h 35      Rencontre avec le Président du Parlement M. Isaac FIGIR et des députés



- 12 h 00** Déjeuner à l'invitation des députés
- 14 h 00** Rencontre avec M. Ricky CARL, Directeur adjoint, Programme de Protection de la nature de Micronésie
- 15 h 00** Rencontre avec M. William KOSTKA, Directeur exécutif du Conservatoire de la Micronésie
- 16 h 00** Visite de la Commission des Pêches du Pacifique Occidental et Central
- 18 h 30** Dîner libre

**Mardi 21 septembre**

- 7h 30** Petit déjeuner avec des responsables du Conservatoire de la Micronésie et du programme de protection de la nature
- 8 h 50** Départ pour Palikir
- 9 h 30** Rencontre avec Mme Jane CHIGIYAL, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
- 10 h 00** Rencontre avec S.E. Président Emanuel MORI
- 10 h 30** Rencontre avec Dr. Rufino MAURICIO, Directeur du Service des Archives nationales, de la Culture et de la Conservation Historique

**Après-midi** Visite des ruines de Nan Madol

- 18 h 30** Réception par le Gouvernement  
Spectacle Traditionnel (Pohnpei, Chuuk et Yap)

**Mercredi 22 septembre 2010**

- 9 h 30** Entretiens avec le Consul honoraire
- 12 h 00** Aéroport International de Pohnpei
- 13 h 20** Départ de Pohnpei pour Majuro

**ILES MARSHALL**

- 18 h 45** Accueil à Amata Kabua International Airport

**Jeudi 23 Septembre 2010**

- 9 h 30** Visite de courtoisie au Ministre des Affaires étrangères (*MOFA*)
- 10 h 00** Audience par le Président de la République par intérim
- 10 h 30** Entretien avec M. Alvin T. JACKLICK, Président du Parlement
- 11 h 00** Entretien avec M. Jack J. ADING Vice-président, Commission des terres
- 11 h 30** Entretien avec M. le Sénateur Frederick H. MULLER Président, Commission des Finances
- 12 h 00** Déjeuner libre
- 14 h 00** Entretien avec M. David KABUA, Sénateur, Président de la Commission de la Santé, de l'Éducation et des affaires sociales
- 14h 30** Entretien avec M. BRENSON S. WASE, Vice-président de la Commission des relations avec la justice et le Gouvernement
- 15 h 00** Entretien avec M. KAIBOKE J. KABUA, Sénateur, Président de l'Economie et du développement
- 15 h 30** Entretien avec M. Alik J. Alik, vice-président, membre de la commission des Affaires étrangères et du Commerce
- 16 h 00** Visite du WAAM (Construction de pirogues traditionnelles)
- 16 h 30** Rencontre avec les autorités de l'archipel de Bikini

**Vendredi 24 Septembre 2010**

- Matinée** Visite dans le Sud de l'île
- 13 h 30** Tour maritime (vestiges de la deuxième guerre mondiale)

**Samedi 25 septembre**

- 15 h 05** Départ pour Paris

### **3. Introduction à l'exposition sur la Papouasie - Nouvelle - Guinée**

*Par M. Nicolas Garnier, University of Papua New Guinea, Department of Anthropology.*

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, un pays presque aussi grand que la France et peuplé de 7 millions d'habitants est un pays difficile à photographier. Non pas qu'on n'aime pas y être photographié, bien au contraire, mais en bien des occasions les costumes y sont si spectaculaires que l'image exotique que l'on capture à ce moment est porteuse de bien des ambiguïtés.

Il serait trop facile de voir en Papouasie-Nouvelle-Guinée un pays où s'oppose modernité et tradition. Il est pourtant bien vrai que les habitants distinguent les deux termes, souvent d'ailleurs pour déplorer les effets négatifs du premier sur le dernier : disparition des langues locales, perte des savoirs traditionnels, développement des inégalités sociales, politiques, économiques et culturelles...

Mais aujourd'hui, la modernité s'est imbriquée à la tradition tandis que la tradition est aussi un choix de la Papouasie-Nouvelle-Guinée moderne.

Ces quelques photos tentent non pas de révéler en quoi la Papouasie est restée traditionnelle, mais plutôt en quoi la tradition et les coutumes sont adoptées dans un contexte modernisé et en quoi elles répondent aux attentes des citoyens d'aujourd'hui. Les photos qui sont présentées aujourd'hui ont été prises pour la plupart lors de fêtes ou de festivals. Aussi, elles ne représentent qu'une facette de la société contemporaine. A l'exception des photos prises à Chambri, ces fêtes ont pour la plupart eu lieu dans les centres urbains où les habitants ont depuis plusieurs générations constituées des communautés très vivantes.

Aujourd'hui, la Papouasie est un pays à la configuration changeante et il serait bien naïf de croire que les habitants du pays demeurent cloisonnés et vivent isolés sur leurs terres coutumières. A l'inverse tous circulent assez facilement dans le pays et à l'étranger où ils constituent des communautés actives qui pourtant ont conservé un attachement profond à leurs traditions.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée ne peut être ni jugée ni comprise à l'aune des critères ou de valeurs européens pas plus qu'elle ne doit être réduite à un miroir de nos désirs d'exotisme.

L'image très spectaculaire des danses traditionnelles, la difficulté qu'il y a parfois à communiquer du fait de la langue, mais aussi du douloureux poids colonial sans parler de la prégnance des poncifs sur la primitivité et la différence. Et ce n'est donc pas notre vision qui peut donner du sens à ces photos, mais bien celle des hommes et des femmes qui y sont représentés.

Imaginons-nous Français, si nous avions à porter l'identité de ceux qui seraient décrits comme « les derniers survivants de l'âge de pierre » ? Mon travail d'anthropologue consiste à documenter une certaine réalité en en laissant des traces visuelles de celle-ci. Mais laissées muettes, ces traces sont bien souvent des chausse-trappes et il est aisé de se laisser tromper par ces signes dont nous ne comprenons le sens qu'après de laborieuses années d'écoute attentive, d'échanges prudents et discrets.

#### **4. Le Festival International du Film documentaire Océanien (FIFO) de 2010**

##### **Pourquoi ce festival ?**

L'Océanie est une immense région, culturellement très riche, mais qui demeure pourtant peu connue. Faire de Tahiti la capitale océanienne du film documentaire permet d'abord aux Océaniens de se rencontrer et de se révéler aux yeux du monde. Trait d'union entre le monde polynésien, micronésien et mélanésien, et l'Occident, le FIFO est devenu un lieu privilégié où la parole est donnée à l'homme du Pacifique. C'est également un évènement culturel qui permet la promotion de la région à travers ses images.

Le FIFO se veut être le carrefour d'un véritable partage d'un patrimoine audiovisuel, dans un monde où le poids et la voie de l'image sont des axes majeurs et privilégiés de l'établissement du dialogue et de l'échange.

##### **Les éditions précédentes**

Né en 2004 sur une idée fédératrice de Wallès Kotra, alors directeur régional de RFO Polynésie, le FIFO a, années après années, conquis l'intérêt du public. Il a rapidement attiré les réalisateurs d'Océanie et du monde entier qui ont vu dans cette manifestation une occasion de poser leur regard sur la région. Les deux éléments clés de son succès immédiat : l'authenticité et la diversité.

L'édition 2010 a confirmé l'engouement du public (plus de 23 000 entrées dans les différents lieux de projections) et l'intérêt des professionnels avec 175 films reçus et visionnés par le comité de présélection. 43 films ont été projetés lors de l'édition 2010.

Pendant les sept jours du festival 2010, ont été organisés : 179 projections de documentaires sur quatre sites, 8 projections de films de fictions, dont 7 courts métrages, au cours d'une nuit de la fiction, 7 « projections rencontres » dans le petit théâtre et la salle Muriavai avec des réalisateurs, un « pitch » international avec une présentation de 10 projets, - un atelier d'initiation au montage audiovisuel, animé par un formateur de la société IVEA (un peu plus de 180 personnes ont participé à ces ateliers), - un atelier d'initiation à la prise de vues, animé par Jeff Benhamza (145 personnes ont bénéficié de l'initiation et un atelier pour semi professionnels a été organisé pour dix personnes le samedi), les 2èmes rencontres numériques du FIFO autour de 2 forums, 4 rencontres professionnelles et 4 débats (environ 450 participants au total), - un mini stage d'écriture de scénario, animé par Franck Philippon (25 participants) et des entretiens personnalisés avec cinq porteurs de projets de scénario, le quatrième colloque des responsables des télévisions océaniques coorganisé avec l'OFC (pendant quatre demi-journées pour 25 personnes environ)

A l'issue des six jours de festival, le jury international du FIFO a décerné quatre prix, récompensant à la fois la qualité du travail d'investigation, la justesse et la force de l'image, l'émotion se dégageant des personnages.